

NR Flash

LE PYROMANE
SEDUNOIS
ARRETE

(Voir en page 9)

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN

Tél. (027) 2 31 51-52 - CCP 192-74 - Publicité: PUBLICITAS SA (027) 2 44 22 - Le no 30 ct



Très intéressante intervention de M. MARIUS LAMPERT

concernant les oléoducs

BERNE — Au Conseil des Etats, le Conseiller fédéral Spuehler a répondu lundi soir à une interpellation de M. Marius Lampert (CCS, Valais) sur la politique du gouvernement en matière de pétrole. L'octroi de nouvelles concessions pour des oléoducs, a dit M. Lampert, semble créer une dépendance unilatérale de l'économie pétrolière du pays. Le Conseil fédéral ne pense-t-il pas qu'il y aurait lieu de favoriser l'existence des entreprises indigènes indépendantes ?

M. SPUEHLER EST DECIDE A UTILISER LA LOI SUR LES OLEODUCS

Dans sa réponse, le chef du Département des transports et communications et de l'énergie a affirmé que la politique du Conseil fédéral n'avait pas changé; il est d'avis que notre approvisionnement en pétrole peut être le mieux garanti par la diversité des voies d'acheminement, des moyens de transport, des provenances et des fournisseurs. Pour éviter une dépendance unilatérale, il est décidé à faire usage de la loi sur les oléoducs, afin que le ravitaillement soit assuré non seulement par les oléoducs, mais aussi par l'importation de produits raffinés par les voies classiques.

M. Spuehler a d'abord fait l'histoire des créations de raffineries en Suisse. Celle de Collombey, a-t-il dit, est entrée en activité au moment où les prix étaient particulièrement bas en Europe et surtout en Suisse, « sans qu'on puisse dire si cette baisse résultait du jeu de l'offre et de la demande ou si elle était créée artificiellement pour rendre la vie difficile à un nouveau concurrent ».

MOYEN D'INTERVENTION : L'ARTICLE 3

Une deuxième raffinerie se construit à Cressier. Il y a en outre deux projets, celui de Sennwald (St-Gall) et celui de Schoetz (Lucerne). La demande de concession pour l'oléoduc devant alimenter la raffinerie de Schoetz a été publiée, mais aucune concession n'a été prise. Le Conseil fédéral ne peut interdire la construction d'une raffinerie. C'est seulement par le moyen des concessions pour les conduites qu'il est à même d'exercer une

certaine influence. Si la loi sur les oléoducs est très libérale, a dit M. Spuehler, c'est que « lors des consultations préparatoires les cantons de Suisse orientale et de Suisse romande — où existaient déjà des projets d'oléoducs — ont insisté pour une telle solution. Ils seraient donc mal venus de se plaindre maintenant des faibles possibilités d'intervention de la Confédération ».

Mais il y a un moyen d'intervention. C'est l'article 3 de la loi, qui charge le Conseil fédéral de refuser une concession (ou de l'accorder dans certaines conditions) si le ravitaillement du pays risque d'être compromis.

QUATRE RAFFINERIES : CE SERAIT TROP

A supposer que les quatre raffineries soient en activité ces prochaines années, elles pourraient couvrir pratiquement tous les besoins de la Suisse. Le Conseil fédéral estime que ce serait trop dangereux: nos sources seraient trop groupées puisque toutes ces raffineries dépendent du brut venant de Gènes ou de Marseille par pipe-line. La thèse du Gouvernement est que le 70 pour cent au maximum de nos importations de pétrole peut passer par des oléoducs. Une conférence eut lieu le 2 avril pour exposer ce point de vue aux grandes compagnies et aux milieux intéressés. « Il ne s'agissait pas d'une mesure protectionniste en faveur de la navigation rhénane et des CFF, mais il fallait garantir la diversité de nos sources ».

C'EST LE CONSEIL FEDERAL QUI INTERPRETE LA LOI

La réaction fut assez nuancée et les sociétés ne purent se mettre d'accord sur la clé de répartition proposée. La raffinerie de Cressier a admis la nécessité d'une certaine limitation de ses importations, mais elle a posé tant de conditions que le Conseil fédéral a préféré inclure dans la concession une disposition lui permettant de réduire les importations en cas de nécessité pour le pays. La raffinerie du Mittelland a, quant à elle, estimé que le système des raffineries et des oléoducs rendait notre approvisionnement plus sûr. « Nous avons alors dû dire bien clairement à cette société que c'est le Conseil fédéral qui interprète la loi, et que ce ne sont pas les compagnies pétrolières qui décident si un dispositif

est favorable ou non à l'indépendance économique du pays. »

L'EDIFICATION DE LA RAFFINERIE ESSO-BP DE SCHOETZ DOIT ETRE AJOURNEE

Le Conseil fédéral, a dit alors M. Spuehler, n'a absolument pas changé d'avis depuis lors. Collombey et Sennwald produiront environ 3,5 millions de tonnes par an de combustibles et carburants liquides. On prévoit pour 1966 une consommation de 7,7 millions de tonnes. Si l'on déduit 30 pour cent, soit 2,2 millions de tonnes pour les importations par voies classiques, il reste 5,5 millions de tonnes qui peuvent être produites en Suisse par des raffineries. En plus de Collombey et de Sennwald, la raffinerie de Cressier pourrait donc produire 2 millions de tonnes. La concession ne pouvait, dans ces circonstances, être refusée. (Pour Sennwald, la concession avait été accordée par le canton de St-Gall, la loi fédérale sur les oléoducs n'étant pas encore en vigueur). Quant à la raffinerie du Mittelland, il est clair que sa production ferait « sauter » ce cadre. Il serait souhaitable que sa construction soit ajournée.

M. SPUEHLER ADMET LE DANGER D'UN « OLIGOPOLE »

Un autre raisonnement nous incite à vouloir conserver une partie des importations par les voies traditionnelles. L'expérience et, tout récemment, le cas de Collombey ont montré que des raffineries indépendantes ont peine à s'imposer sans l'aide de l'Etat. Nous courons donc le danger de voir le marché dominé par les grandes compagnies internationales formant une espèce d'« oligopole ». La Commission des cartels s'en préoccupe.

PAS D'OBSTACLES A CRESSIER

Le Conseiller fédéral Spuehler a aussi démenti que l'on ait élevé des obstacles à la construction de la raffinerie d'Aigle, mais bien moins à celle de la raffinerie de Cressier. C'est, a-t-il dit, grâce aux efforts de la commission créée sur la recommandation du Conseil fédéral que de strictes mesures d'hygiène de l'air et de l'eau ont été appliquées à Collombey.

Ces mesures ont évité à la société des difficultés ultérieures. La politique du gouvernement en matière d'économie pétrolière a donné un départ favorable à la raffinerie de Collombey, mais celle-ci n'a pu profiter de cette situation en raison de l'état du marché et des problèmes concernant le réseau de distribution.

IL ESCAMOTE LE PROBLEME DU DUMPING

En ce qui concerne le pétrole russe, M. Spuehler a rappelé la position du gouvernement: par la législation douanière et les mesures de défense économique envers l'étranger, la Suisse pourrait réagir à un dumping d'un état étranger. Mais ce cas ne s'est pas produit. Tout au contraire: la raffinerie d'Aigle se plaint maintenant d'être elle-même victime d'un dumping des compagnies occidentales. « Si tel était le cas, elle aurait la possibilité de déposer une plainte basée sur la loi sur les cartels ou sur la loi concernant la concurrence déloyale. Elle ne l'a pas fait, quand bien même le Conseil fédéral lui avait signalé ce moyen d'action il y a un an et demi quand elle vint solliciter son aide. »

Abordant enfin les pourparlers sur le rachat des raffineries du Rhône, M. Spuehler a répété ce qui fut dit dans le communiqué publié le 16 novembre: la raffinerie poursuivra en tout cas son activité, les acheteurs se sont engagés à respecter les principaux contrats, les petits actionnaires devraient être protégés.

L'interpellateur, M. Marius Lampert, s'est déclaré PARTIELLEMENT satisfait...

■ Réponse mitigée de M. Spuehler ■ Toutefois quelques points positifs qui justifient le soutien des Raffineries du Rhône

NOS COMMENTAIRES

M. Spuehler n'est fort heureusement pas M. Schaffner. Sa réponse au très intéressant exposé de M. Marius Lampert sur la politique pétrolière suisse, et notamment l'octroi de concessions d'oléoducs, n'a pas du tout le même caractère légitimant que le communiqué du Conseil fédéral du 16 novembre, rédigé principalement par les services du DFEP.

Il est assez normal, par ailleurs, que ce soit M. Spuehler, chef du Département des transports et communications et de l'énergie, qui réponde aux questions très précises de M. Lampert.

Malheureusement on ne peut pas affirmer que les déclarations faites hier soient toutes satisfaisantes.

De surcroît, ce Conseiller fédéral a volontairement laissé dans l'ombre certains points soulevés très judicieusement par M. Lampert.

D'ailleurs, notre conseiller aux Etats n'a pas hésité à se déclarer très particulièrement satisfait après l'exposé du chef du DFEP.

Quand donc nos députés à Berne réussiront-ils à faire dire aux Conseillers fédéraux tout ce que le peuple suisse attend qu'ils disent ou qu'ils précisent dans des affaires aussi importantes que celles touchant l'économie pétrolière suisse ?

— ★ —

Relevons d'abord les points négatifs. M. Spuehler, reprenant une des plus faibles argumentations du Conseil fédéral, dit ne pas savoir si l'effondrement des prix des produits pétroliers en Suisse a été créé artificiellement ou non.

Nos lecteurs savent qu'il est aujourd'hui archi-prouvé, par des déclarations des « bonzes » du cartel lui-même, que l'effondrement des prix dès février 1964 a été ordonné en Suisse pour tuer les R.R. Il faut, à cet égard, à nouveau rappeler que les prix de ces produits étaient particulièrement élevés depuis octobre 1962 jusqu'à la fin de l'année 1963, c'est-à-dire durant les derniers mois avant le début de l'exploitation des R.R. Il y eut une première baisse durant l'hiver 1963-1964 puis l'effondrement des prix dès février 1964, c'est-à-dire dès l'instant où les R.R. furent déclarées aptes à la production.

Il faut d'ailleurs souhaiter que la Commission des cartels fasse ressortir cette évidence par son enquête.

M. Spuehler reconnaît plus loin que les raffineries indépendantes ont peine à s'imposer sans l'aide de l'Etat. Il ne dit toutefois pas que l'aide demandée par les R.R. n'est pas un subside mais bien des mesures propres à protéger notre raffinerie contre la concurrence déloyale du cartel.

A cet égard, il se refuse avec la même obstination que le Conseil fédéral à admettre d'abord qu'il y ait « dumping ».

Nous avons déjà dit, le 17 novembre, le sort qui serait réservé à une plainte déposée par les R.R. elles-mêmes et basée sur la loi des cartels. M. Spuehler, au lieu de reprocher aux R.R. de ne pas avoir déposé cette plainte impossible, devrait lire les commentaires pertinents de M. Schürmann, Dr en droit et (comme par hasard) président de la Commission des cartels. M. Schürmann fait clairement ressortir l'insuffisance de protection juridique des entreprises lésées qui caractérise cette fameuse loi sur les cartels qui pourrait être davantage une loi « pour ce contre ».

M. Schürmann affirme que contre les sous-enchères pratiquées pour éliminer du marché un concurrent, l'entreprise visée reste sans défense. Une plainte déposée par cette dernière serait en effet parfaitement illusoire. Ce qui est vrai pour une action concertée

d'entreprises suisses l'est d'autant plus s'il s'agit d'entreprises étrangères.

M. Spuehler enfin reprend les déclarations du Conseil fédéral du 16 novembre concernant le respect des contrats des R.R. et celui des petits actionnaires. Ce passage nous laisse perplexes alors même que le 17 novembre, Esso, au nom du groupe d'acheteurs éventuels, déclarait bien ne vouloir racheter que les installations des R.R. et non la société en tant que telle, détaillant même ses réserves quant aux contrats en cours et renvoyant purement et simplement la défense des petits actionnaires à l'actionnaire majoritaire actuel.

— ★ —

Voyons maintenant le côté positif de cet exposé.

M. Spuehler se déclarant fermement résolu à faire usage de la loi sur les oléoducs et plus particulièrement de l'art. 3, il est certain que la concession d'oléoduc pour une éventuelle raffinerie Esso-BP à Schoetz sera refusée. Dans le cas contraire, la fameuse règle du 70% - 30%, établie par le Conseil fédéral le 2 avril 1965, serait délibérément violée.

Le chef du Département des transports et des communications va encore plus loin. Selon cette même législation fédérale, la construction non seulement de l'oléoduc mais de la raffinerie du Mittelland n'est pas souhaitée et doit être renvoyée aux Calendes grecques.

Ainsi M. Spuehler rend officielle l'opposition du Conseil fédéral à l'édification de la raffinerie de Schoetz, une opposition connue par nous et dûment basée sur l'actuelle législation.

Nos lecteurs comprendront mieux alors la brusque détermination, l'été dernier, d'Esso, BP et Cie envers les R.R.

Ces grands du pétrole, puisant leurs renseignements aux meilleures sources bernoises, se rendent compte à ce moment-là qu'ils n'étaient que les quatre constructeurs de raffineries suisses et qu'ils se trouvaient ainsi pris de vitesse puisqu'empêchés de construire à Schoetz.

Ils devraient alors admettre aujourd'hui que cette situation particulière augmente encore très sensiblement la valeur des Raffineries du Rhône (fixée d'ailleurs à 300 millions par le Ministère français du commerce et de l'industrie).

C'EST POURQUOI LA TENTATIVE DE ROME AU PRIX DERISOIRE DE 135 MILLIONS DE FRANCS EST UNE MOQUERIE QUI NE PEUT TROUVER GRACE DEVANT UNE ASSEMBLEE D'ACTIONNAIRES.

Notons encore la nette confirmation des craintes des milieux économiques suisses apportée par M. Spuehler qui n'hésite pas à utiliser le terme d'« OLIGOPOLE » pour parler de la domination de toute notre industrie pétrolière par les grandes compagnies internationales. Que le Conseil fédéral prenne donc les mesures qu'il s'impose !

Relevons enfin cette espèce de certificat que M. Spuehler donne à la raffinerie de Collombey (ou d'Aigle, comme il l'appelle) quant aux très strictes mesures d'hygiène qui y ont été appliquées. On constatera du même coup qu'il reconnaît implicitement que de semblables mesures ne sont pas appliquées à Cressier. C'est d'ailleurs pour cela qu'il a avoué encore qu'il y avait « bien moins » d'obstacles à la raffinerie neuchâteloise.

Qu'on nous permette alors de poser à nouveau cette question: pourquoi cet inadmissible favoritisme à l'égard d'un membre du cartel, à Cressier ?

— NB —

Après le faux départ de « Gemini VI »

Le sang-froid remarquable des cosmonautes

C'est mercredi à 13 h. 37 gmt que doit avoir lieu la prochaine tentative de lancement de « Gemini 6 » qui doit tenter un rendez-vous spatial avec « Gemini 7 » déjà en orbite depuis plus de huit jours. Après le faux départ de dimanche, qui aurait pu être catastrophique, l'optimisme revient à Cap Kennedy où l'on constate que ni la fusée, ni la cabine, ni la rampe de lancement n'ont été sérieusement endommagées.

Les responsables de la Nasa sont unanimes à rendre hommage au sang-froid dont ont fait preuve dans ces circonstances le cosmonaute Walter Schirra et son coéquipier Tom Stafford. Ces circonstances, a déclaré le Dr Kraft, directeur des programmes « Gemini » justifièrent pleinement le recours au dispositif d'éjection. En effet, au moment où, perchés au sommet de l'énorme engin, les deux cosmonautes se

sont vus entourés par les flammes produites par l'allumage de la fusée porteuse sans que le départ se produise, s'ils avaient appuyé sur le bouton déclenchant l'éjection automatique de leurs sièges, la cabine eût été fortement endommagée et le délai négligeable nécessaire pour la remettre en état aurait retardé de beaucoup le renouvellement de l'expérience.

D'autre part, l'incident aurait pu tourner au tragique si le cerveau électronique qui contrôle le déroulement de toutes les opérations de lancement n'avait pas fonctionné parfaitement, et provoqué l'arrêt des moteurs dès qu'il eut enregistré la défaillance de la connexion qui a entraîné l'échec de l'expérience. Le risque couru pouvait aller jusqu'à l'explosion de la fusée porteuse.

DANS NOS CANTONS

LE NOUVEAU CONSEIL D'ÉTAT GENEVOIS a prêté serment à la cathédrale de Saint-Pierre

GENEVE — Lundi après-midi, en la cathédrale de Saint-Pierre, à Genève, où de nouvelles orgues ont été récemment inaugurées, a eu lieu suivant le cérémonial en usage la prestation de serment des conseillers d'Etat élus le 21 novembre dernier pour quatre ans.

Les députés au Grand Conseil se sont réunis en la cathédrale pour tenir séance et recevoir le serment de ses magistrats qu'un détachement de gendarmerie, un corps de musique et la Société militaire avaient été chercher à l'Hôtel de Ville. Le corps judiciaire et le corps consulaire étaient présents. Les députés du parti du travail s'étaient abstenus.

Après un jeu d'orgue et l'exhortation lue au début de chaque séance du Grand Conseil, le président de l'Assemblée législative, M. Louis Berguer, a fait prêter serment aux députés qui ont remplacé les conseillers élus le 24 octobre, les deux fonctions étant incompatibles.

Puis le président du Grand Conseil a résumé l'activité de ce Conseil pendant la dernière législature, mettant en particulier l'accent sur les réalisations telles que l'école de commerce, les nouveaux établissements hospitaliers, les grands travaux publics pour l'équipement du canton. Il a d'autre part insisté sur l'importance de la fonction de député à l'heure où le peuple paraît en méconnaître l'utilité.

Après un Choral de Bach, le président du Grand Conseil a fait prêter serment aux conseillers d'Etat. Successivement MM. André Ruffieux, président du Conseil d'Etat, André Chavanne, vice-président, François Peyrot, conseiller d'Etat sortant de charge, comme les deux magistrats précédents, MM. Willy Donzé, Jean Babel, Gilbert Duboule et Henri Schmitt, nouveaux, ont prononcé les mots de « Je le jure » ou « Je le promets » après avoir entendu le texte du serment.

A l'orgue a retenti alors le vieux choral genevois « Ce qu'e l'aino ».

Le président du Conseil d'Etat, M. André Ruffieux, a ensuite lu son discours (que nous publions autre part).

A la fin de la cérémonie, les conseillers d'Etat ont été reconduits en cortège à l'Hôtel de Ville où ils ont tenu séance pour asseoir le chancelier d'Etat, M. Jean-Paul Galland, en fonctions depuis plusieurs années.

Le Conseil d'Etat a offert une réception aux députés et à la presse dans la salle des Pas-Perdus du Grand Conseil.

Ajoutons que les bureaux de l'administration cantonale, les écoles et les chantiers de l'Etat avaient été fermés lundi après-midi.

A l'occasion de cette cérémonie une messe avait été célébrée le matin à la basilique Notre-Dame où le sermon de circonstance a été prononcé par Mgr Bonifazi, vicaire général de Genève.

Le remarquable discours du Président du Conseil d'Etat genevois M. André Ruffieux

Tous les citoyens sont responsables de l'AVENIR de leur canton

GENEVE — Dans son discours d'installation du Conseil d'Etat, le président M. André Ruffieux a notamment déclaré que la Genève de demain doit s'édifier dans le respect des libertés acquises et des traditions, avec la collaboration de tous et dans la seule optique du bien général. Cette communion de pensée civique, devrait pouvoir être obtenue non seulement de tous ceux qui assument le pouvoir, mais aussi de tous les citoyens soucieux du devenir de leur cité et conscients de leurs responsabilités.

Puis le président du Conseil d'Etat a montré que la politique genevoise ne peut être pensée au seul niveau cantonal. Elle s'inscrira dans un contexte beaucoup plus vaste, suisse d'abord, international ensuite. Elle doit ainsi faire face à des impératifs qui pèsent parfois lourdement dans le choix des décisions à prendre. On ne

peut, dit-il, ignorer ces réalités d'une époque centralisatrice où les problèmes débordent le cadre local, ne peuvent plus être résolus à l'échelon cantonal, voire pour certains à l'échelle du pays même.

Pour le président du Conseil d'Etat, le Gouvernement ne peut s'empêcher aujourd'hui d'entrevoir avec une certaine crainte la prorogation d'un programme conjoncturel qui ne prendrait pas suffisamment en considération les particularités régionales.

Le président du Conseil d'Etat a brossé ensuite un large tableau de tous les problèmes auxquels le Gouvernement comme le Grand Conseil seront appelés à vouer leurs efforts: plan d'équipement du canton, problèmes de logement, de l'instruction, de l'enseignement. L'augmentation rapide du nombre des étudiants nécessitera la transformation de l'Université, selon

un plan coordonné, élément essentiel de la vocation culturelle. Des locaux adéquats devront être aménagés au fur et à mesure des possibilités et des besoins qui permettront de dispenser un enseignement adapté aux progrès de la science et de la technique.

Autre problème: maintien d'une agriculture saine et productive en dépit de l'expansion de l'agglomération urbaine, encouragement de l'industrie et du commerce à poursuivre leur développement nonobstant les difficultés de la conjoncture, achèvement le plus rapidement possible de deux instruments de travail vitaux pour l'économie genevoise: la gare de La Praille et l'aéroport de Cointrin, aménagement rationnel du territoire, sans ignorer celui des régions avoisinantes nécessaire à l'essor économique du canton. De plus, équipement de nouvelles zones industrielles, enfin, obtenir que tous les concitoyens bénéficient d'un traitement identique en face de la maladie. Le Conseil d'Etat veillera à maintenir l'expansion des dépenses publiques dans des limites raisonnables. Notre politique, dit le président, devra correspondre à nos moyens.

Quant à l'équipement international de Genève, indispensable à l'accomplissement de sa mission au service de la neutralité active de la Suisse, il sera poursuivi avec la collaboration renforcée de la Confédération.

Le président du Conseil d'Etat, M. André Ruffieux, a conclu en disant que le degré d'efficacité de l'action publique a ses limites. Elle dépend avant tout de la façon dont elle est exprimée dans les actes et les œuvres des hommes. Gouverner implique tout d'abord une responsabilité. Cette responsabilité doit être assumée ensemble, mais le Gouvernement se doit d'associer dans toute la mesure du possible les citoyens à la marche des affaires de l'Etat, afin qu'il n'y ait pas discordance entre les vœux de l'autorité et la volonté populaire. C'est ainsi que nous contribuerons tous à préparer l'avenir de Genève, dans une vision respectueuse de son histoire, mais aussi de sa vocation de capitale régionale et internationale prédestinée à être en tout temps un lieu de rencontre des idées et des hommes.

24 heures de la vie du monde

- ★ **PROTESTATION CHINOISE** — Le gouvernement chinois a adressé au gouvernement indien une note protestant violemment contre l'attaque des troupes indiennes, le 12 décembre, à la frontière entre la Chine et le Sikkim.
- ★ **LE PRESIDENT JOHNSON DE NOUVEAU A LA MAISON BLANCHE** — Le président Johnson a regagné tôt lundi matin la Maison Blanche à Washington, venant de son ranch au Texas, pour préparer les entretiens qu'il aura avec des personnalités internationales.
- ★ **LE BETCHOUANALAND DEVIENDRA REPUBLIQUE INDEPENDANTE** — En prenant le nom de Botswana, le Betchouanaland deviendra, le 30 septembre 1966, république indépendante et restera au sein du Commonwealth britannique.
- ★ **DECOUVERTE D'UN NOUVEAU PLANETOIDE** — Un nouveau planétoïde, distant de la Terre de 90 millions de kilomètres a été découvert par le professeur Cuno Hofmeister.
- ★ **GRAND PRIX DU CINEMA FRANÇAIS** — Le Grand Prix du cinéma français a été attribué hier matin, à Paris, à « Viva Maria », de Louis Malle.
- ★ **DEAN RUSK A PARIS** — M. Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères, a eu en fin de matinée d'hier un entretien de près d'une heure avec M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat américain.
- ★ **GREVE A ATHENES** — Lundi matin, 5000 employés municipaux d'Athènes ont commencé une grève de 48 heures. L'Hôtel de Ville est fermé.
- ★ **LA YUGOSLAVIE ET L'A.E.L.E.** — Des entretiens se déroulent à Genève entre des représentants du gouvernement yougoslave et ceux de l'Association européenne de libre-échange. Ces entretiens portent sur les propositions yougoslaves visant à éliminer les obstacles qui entravent le développement des relations commerciales entre la Yougoslavie et les pays de l'A.E.L.E.
- ★ **L'OPTION BRITANNIQUE SUR L'AVION « F111 » PROLONGEE** — M. Denis Healey, ministre de la Défense, a annoncé à la Chambre des Communes que l'option britannique sur le chasseur-bombardier américain « F-111 » (modèle A) qui devait expirer le premier janvier prochain avait été prolongée jusqu'au premier mars 1966.
- ★ **BOUMEDIENNE RECU PAR PODGORNÝ** — M. Houari Boumédiène, président du Conseil révolutionnaire et du Conseil des ministres de la République algérienne, a été reçu par M. Nicolai Podgorný, président du Praesidium du Soviet suprême de l'U.R.S.S.
- ★ **DECES DU PROFESSEUR GURVITCH** — Le professeur Georges Gurvitch, titulaire d'une chaire de sociologie à la Sorbonne, est mort à Paris, dans la nuit de samedi à dimanche, à l'âge de 71 ans.
- ★ **DES ETUDIANTS BLOQUES PAR LA NEIGE DANS LE VORARLBERG** — 500 étudiants environ sont coupés du reste du monde par de hautes masses de neige à Zuers, dans le Vorarlberg.
- ★ **M. STEWART MALADE** — M. Michael Stewart, ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, est tombé malade lundi matin à son bureau.
- ★ **UN COUP DE POIGNARD DANS LA REGION DU COEUR, QUI N'EST PAS MORTEL** — Dans le centre d'Helsinki, un Finnois de 21 ans a été frappé d'un coup de poignard dans la région du cœur. Il a été transporté d'urgence à l'hôpital, où il a été soumis à une opération de quatre heures par deux chirurgiens. Le patient va déjà mieux.

Le fusil d'assaut n'était pas déchargé

DEUX OFFICIERS SEVEREMENT CONDAMNES

LUCERNE. — Le tribunal de Division 8 a condamné deux officiers et un soldat pour tir par négligence, dans la caserne de la DCA, à Emmen, à des peines d'emprisonnement avec sursis.

L'incident s'est produit le 14 août 1965 après une démonstration de tir avec des fusils d'assaut. Un jeune aspirant officier-instructeur devait diriger ce tir. Sous le commandement du chef de tir, un autre officier instructeur tira alors devant toute l'école sur plus de vingt cibles, utilisant en tout quatre fusils d'assaut, dont trois provenant du magasin de matériel et le quatrième étant l'arme personnelle d'une recrue. Pour des raisons non élucidées, une cartouche est restée après le tir dans l'arme de la recrue.

Les quatre fusils ont été déposés dans le corridor des cantonnements. Lorsqu'au service intérieur une recrue découvrit qu'un fusil chargé se trouvait là, il rendit ses camarades attentifs à la chose. La recrue accusée était d'avis que le mouvement de charge avait été fait, mais que le fusil n'était pas chargé. Il pressa sur la détente

sans contrôler l'indicateur de charge. Le coup partit et blessa grièvement trois recrues: une d'elles a aujourd'hui encore de la peine à marcher.

Le tribunal est arrivé à la conclusion que l'officier instructeur qui avait tiré, avait oublié de décharger le fusil d'assaut. On reproche à l'officier instructeur qui dirigeait le tir de ne pas avoir commandé le retrait des cartouches à son camarade, ni d'avoir fait le contrôle du retrait des cartouches. La recrue accusée a été imprudente pour ne pas avoir contrôlé si son arme était chargée ou non.

Le délit de l'officier instructeur qui a tiré a été considérée comme le plus grave. C'est pourquoi le tribunal l'a condamné à 45 jours d'emprisonnement avec sursis, la recrue à 30 jours avec sursis, et l'officier qui dirigeait le tir à 15 jours avec sursis. Chaque condamné à un tiers des frais à sa charge.

Après le jugement, les deux défenseurs des trois condamnés ont recouru en cassation étant d'avis que les peines sont trop fortes.

L'épizootie de fièvre aphteuse continue à faire des ravages

BERNE. — L'épidémie de fièvre aphteuse a éclaté dans 40 autres troupeaux dans les cantons de Berne (17), Fribourg (7), Lucerne (6), Argovie (3), Vaud (2), Zurich (1), Soleure (1) et Tessin (1). En tout, quelque 620 pièces de bovins, 610 porcs et 18 moutons ont dû être abattus. Le village fribourgeois de Galmiz près de Morat a été particulièrement touché: en l'espace d'une semaine, 117 bovins de 5 troupeaux et 52 porcs ont dû être abattus. Dans le canton de Fribourg, l'épizootie a en outre éclaté à Agriswil, Pensier et Villaraboud. 158 bovins, 96 porcs et 16 moutons ont été conduits à l'abattoir. Des étables contaminées ont été constatées à Guemmenen, Untersteckholz, Utzenstorf, Rutlingen, Unterhausern, Walterswil, Gurbru, Obersteckholz, Herzogenbuchsee, Rohrbach, Rohrbachgraben, Alchenfluh, Lyssach et Busswil près de Melchnau. Des troupeaux ont en outre été contaminés dans les localités lucernoises d'Alberswil, Triengen, St-Urban, Grosseletwil, Fischbach et Gettnau: 109 bovins, 149 porcs et 2 moutons ont été abattus. Dans le canton d'Argovie, l'épizootie s'est déclarée à Brittnau et Koelliken (57 bovins et 44 porcs)

dans le canton de Vaud, à Rossenges et Grancy (36 bovins et 9 porcs), dans la vallée de la Toess, à Oberangennard (16 bovins et 2 porcs), dans le canton de Soleure à Haegendorf (16 bovins et 6 porcs) et au Tessin à Gordola (9 bovins).

La co-pilote de l'avion privé allemand est décédé

ZURICH. — Ainsi qu'on a appris lundi matin, la co-pilote de l'avion privé allemand du type « Learjet », qui avait eu un accident samedi soir à l'aéroport de Kloten (voir « NR » de lundi, en page 19), est décédée au cours de son transport à l'hôpital cantonal de Zurich. Il s'agit de Monika Boeters, née en 1928, ressortissante allemande, habitant Engen, près de Constance.

LES COURS DE LA BOURSE

	C. du 10	C. du 13		C. du 10	C. du 13
GENEVE					
Amer. Eur. Sec.	118 1/2	117 1/2	Air Liquide	537	532
Amer. Tel.	263	266 1/2	Banque de Paris	244	242
Astra	210	205	Ciments Lafarge	303.60	305
Bad. Anilin	469	464	Credit Com. France	129	129
Boue Populaire	1425	1435	C. S. F.	214.80	213
Credit Suisse	2340	2325	Esso	247.70	246
Cia Italo-Arg.	17	16 3/4	Française Pétroles	171	170.30
Ciba port.	7075	6950	Machines Bull	118	121.90
Ciba nom.	5100	5000	Michellin	807	800
Du Pont	1021	1024	Péchiney	186	184.30
Eastman Kodak	456	459	Rhône-Poulenc	254	250.20
Ford	375	375	Saint-Gobain	175.20	175.10
Farben Bayer	238 1/2	239	Ugine	250	246
Garday	215	215			
General Elec.	488	487	FRANCFORT		
General Motors	448	442	A. E. G.	448 1/2	449 7/8
Grand Passage	525	520	Bad. Anilin	432	430
Hoechst Farben	522	524	Dresdner Bank	414	411
Inst. Physique port.	550	550	Farben Bayer	348 1/2	345
Int. Business Mach.	2240	2240	Höchster Farb.	484	483
Italo-Suisse	210	215	Kaufhof	540	538
Kennecott Copper	536	542	Mannesmann	173	172 3/4
Machines Bull	103	104 1/2	R. W. E.	421	421
Mannesmann	185	185	Siemens	495	494
Montecatini	11.50	11.60	Thyssen	170 1/2	169 3/4
Nestlé port.	2585	2580	Volkswagen	467	462
Nestlé nom.	1730	1705			
Olivetti	15.80	16.30	MILAN		
Péchiney	161 1/2	162	Assic. Generali	93 550	93 700
Pensylvan. RR.	275	270	Edison	2413	2439
Phillips	138	137 1/2	Flat	2019	2015
Raffinerie Rhône	77	77	Finsider	852	847
Royal Dutch	174	174 1/2	Italcementi	14 600	14 260
Sandax	5350	5425	La Rinascente	294	286
Schappe	138	131	Montecatini	1672	1710
Sécheron port.	390	390	Olivetti	2289	2290
Sté Bque Suisse	2115	2120	Pirelli	3170	3168
Sodec	120 1/2	120	Snia Viscosa	4020	4024
Sopafin	440	440			
Standard Oil N. J.	350	353	COURS DES BILLETS		
Swissair	560	563	Allemagne	Achat	Vente
Thyssen A.	185	181	Angleterre	107.—	109.—
Unilever	136 1/2	134 1/2	Autriche	12.—	12.20
Union Bques Suisses	2760	2745	Belgique	16.55	16.55
U. S. Steel	209	211 1/2	Canada	8.55	8.75
Zyma	1575	1575	Espagne	3.98	4.03
ZURICH					
Aluminium Suisse	5275	5225	Etats-Unis	4.29 1/2	4.32 1/2
Bally	1430	1410	France	87.—	89.—
Brown Boveri	1830	1800	Italie	—68	—70
Elektrowatt	1630	1610	Cours obligamment communiqués par la banque Troillet & Cie, S. A., Martigny et Genève.		
Fischer	1400	1400			
Geigy port.	8700	8600			
Geigy nom.	4000	3950			
Hero Lenzbourg	5300	5275			
Interhandel	4700	4650			
Jelmini	1120	1110			
Lonza	920	910			
Motor Columbus	1220	1215			
Nestlé port.	2595	2575			
Nestlé nom.	1735	1705			
Reassurance	1860	1850			
Sandoz	5450	5320			
Saurer	1410	1400			
Sulzer	3000	3000			

Bombe à Bâle Le conseiller d'Etat Schaller démissionne

BALE. — M. Alfred Schaller, chef du Département des finances, a donné sa démission de conseiller d'Etat de Bâle-Ville pour le 15 mai 1966.

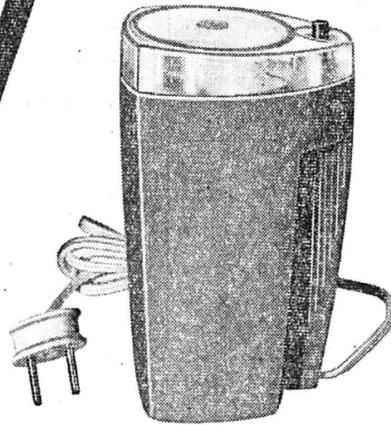
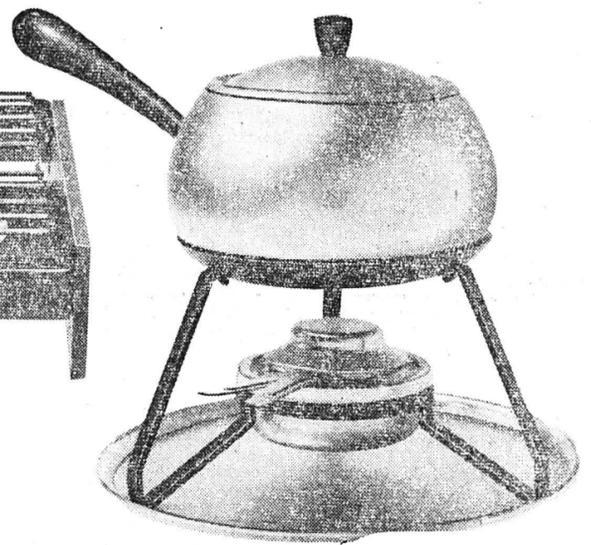
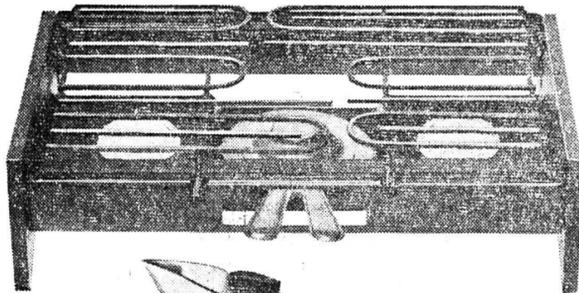
La nouvelle était inattendue, mais on présume que les raisons de cette démission seront connues dans le courant de la journée encore. Selon des milieux dignes de foi, on présume que M. Schaller deviendra directeur de la compagnie suisse de navigation S.A. (Schweizerische Reederei AG), dont le siège est à Bâle.

M. Alfred Schaller, qui a été élu vice-président du Conseil national il y a quelques jours, appartient au parti radical-démocratique.



Prof, Joyeux et Simplet
découvrent,

à MIGROS, la mine de cadeaux!



«Joyeux», le compagnon de la bonne humeur, a découvert à Migros un cadeau formidable: un étonnant chauffe-plats fonctionnant à l'alcool et pourvu de deux bougies complémentaires. C'est une pièce magnifique, avec caisson de bois, un réchaud idéal pour la fondue, les flambés, et pour maintenir les plats à la température convenable. 19.50



«Simplet», fameux gourmet, ne cache pas son admiration devant cette belle garniture à fondue bourguignonne, avec réchaud, caquelon (intérieur en acier inoxydable chromé — ce qui est très important) et plateau de cuivre. Ainsi servie, la fondue bourguignonne est un plat délectable. Ce bon vivant de «Simplet» le sait fort bien. 55.—



«Prof» apprécie le café, lorsqu'il est bon... fraîchement moulu... dans un moulin à café «Mivit»... C'est rapide, facile... un véritable jeu... et le café conserve tout son arôme! Il ne coûte que 19.50

En même temps «Prof» offrirait — c'est bien naturel — un paquet de café aromatique et fin, ce fameux café de fête de Migros, dont les 250 grammes sont vendus au prix exceptionnel de 2.75

Et tous les trois sont tombés d'accord sur un point: la cruche isothermique «Eléphant» est un objet indispensable. Elle conserve les boissons chaudes pendant douze heures et contient presque un litre. Son système de fermeture est particulièrement pratique. Sa présentation est fort élégante: gaine chromée et poignée noire. Bonne idée pour un cadeau! 24.50

«Blanche-Neige», «Prof», «Joyeux», «Simplet» et, bien entendu, les autres charmants nains sont, cette année, les hôtes de MIGROS. Venez voir!



MIGROS

© Walt Disney Productions

Notre nouveau feuilleton

COBAYE DU CIEL

9

Luc BARSAC

— En quoi ma qualité de pilote peut-elle vous être utile, puisque de toute façon, je ne pense pas que vous me confiez un appareil ! De plus, cet engin dont vous me parlez doit tenter énormément les pilotes soviétiques. Ils doivent se battre pour l'expérimenter ? J'avoue que je ne comprends pas !

Le professeur se leva une nouvelle fois, prenant des poses comme s'il donnait des cours à un groupe d'élèves. Ses gestes devenaient nerveux :

— Notre appareil, le K. II, baptisé ainsi puisque nous en sommes au onzième du même type, sans cesse perfectionné, vole comme beaucoup d'autres, soit par téléguidage, soit par pilotage direct. Lorsque nous essayons des vitesses toujours plus importantes, nous ne connaissons pas toujours ses réactions. Si les appareils de téléguidage se dérèglent, il faut que l'homme enfermé à l'intérieur de l'appareil soit capable de le ramener par ses propres moyens. C'est dans ce but que je m'occupe, d'un petit groupe de spécialistes, pour lequel m'incombe la responsabilité de les préparer physiquement et physiologiquement en vue de ces essais.

Jean resta muet quelques secondes, et l'œil interrogateur souleva une objection :

— Et si le pilote refuse d'obéir avec l'idée arrêtée de mettre le cap sur un pays libre... ?

Herr Günther s'immobilisa, apparemment choqué. Il trancha vivement :

— Je choisis des hommes sains d'esprit. Dans le K II, toutes les commandes importantes sont indépendantes. L'appareil transporte avec lui une charge d'explosifs destinés à le détruire, au cas où, pour une raison technique, il risquerait de tomber aux mains du camp adverse. Si le pilote refusait d'obéir, il sait que nous n'hésiterions pas à faire exploser l'avion en plein vol. Son suicide serait, d'ailleurs stupide, car d'autres prototypes sont en construction.

— Je vois, conclut Jean amèrement. Me permettez-vous une dernière question ?

— Bien sûr, acquiesça le professeur, je vous écoute.

— Pourquoi n'utilisez-vous pas des pilotes russes pour ces essais ? Lorsqu'il s'agit de fusée, je le comprends sans peine mais dans le cas d'un avion expérimental, le procédé est pour le moins curieux !

Cette fois, l'Allemand semblait embarrassé. Il remit ses lunettes, regarda une nouvelle fois son interlocuteur et, d'une voix un peu hésitante, expliqua :

— Soyez certain que les soviétiques participent aux essais, seulement ils ne le font qu'en seconde main, si je puis dire. Pour vous donner un exemple, nous poussons l'appareil à une vitesse jamais atteinte en montée ; aussitôt l'homme de mon équipe qui a participé à cet essai est testé, dès sa descente. Une fois les résultats connus, un pilote russe prend le relai et exécute les mêmes performances. A ce moment-là, nous sommes sûrs que la chose est réalisable. Mon équipe travaille depuis quatre mois sur le K II. Un seul homme n'a pas résisté. Il s'est affolé et, pour ne pas avoir respecté les consignes apprises en laboratoire il est mort étouffé. Voyez que le déchet est peu important en comparaison des résultats obtenus.

Le professeur s'absorba longuement dans la contemplation de ses lunettes qu'il avait à nouveau retirées. Il ajouta d'une voix mielleuse :

— Par rapport aux essais de fusées, il est certain que les risques sont dans la proportion de un à dix. C'est pour cela qu'un homme, ayant la chance d'être déjà habitué à piloter ne doit pas hésiter. C'est un conseil que je vous donne... Vous avez toute la nuit pour réfléchir. Je téléphonerai à votre chef d'étage demain matin, pour connaître votre décision. Souvenez-vous que vous avez la liberté de refuser. Je veux des hommes décidés, qui ne travaillent pas à contre-cœur et qui s'intéressent à leur tâche difficile.

Il se leva. L'entretien était terminé. Au fond du bureau s'ouvrit une porte blindée, commandée par un œil électronique.

— Vous pouvez passer par ici. L'ascenseur de droite vous reconduira chez vous. A demain, lança Herr Günther, en tournant les talons.

Le professeur avait jugé son homme. Il savait déjà que Jean accepterait. Entre deux maux, il faut choisir le moindre et jamais proverbe ne s'était avéré aussi juste qu'à ce moment.

Le lendemain, l'entraînement du Français commençait. Il entra dans le laboratoire avec une appréhension légitime et, devant la quantité d'appareils anonymes avec lesquels il allait devoir se familiariser, Jean resta quelques minutes songeur.

La curiosité reprenant le dessus, il essaya de ne plus penser à ce que pouvait être son sort et, résolument, décida de s'intéresser aux diverses phases de son entraînement.

La nuit précédente, il avait beaucoup réfléchi. Il avait compris que pour rester en possession de tous ses moyens, il devait essayer de chasser la peur, qui devait, obligatoirement, mordre tous les élus de ce carrousel du diable.

Herr Günther entra, suivi de deux assistants. Il serra la main du prisonnier avec bonhomie :

— La première épreuve qui vous attend vous paraîtra assez pénible, dit-il, mais elle est absolument nécessaire et conditionne toutes les autres. Si vous ne résistez pas, je serai dans l'obligation de vous renvoyer au professeur Aranoff. Etes-vous sujet à la « claustrophobie » ? demanda-t-il.

(à suivre)

PHIL la fusée



Déc. 14

MEMENTO

SIERRE

Pharmacie de service. — Pharmacie de Chastonay, tél. 5 14 33.

Hôpital d'arrondissement. — Heures de visite semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30. Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital, soit à la clinique.

Clinique Sainte-Claire. — Heures de visite semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Château de Villa. — Musée Rilke en permanence.

SION

Cinéma Arlequin. — Tél. 2 32 42. Voir aux annonces.

Cinéma Capitois. — Tél. 2 20 45. Voir aux annonces.

Cinéma Lux. — Tél. 2 15 45. Voir aux annonces.

Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, s'adresser à l'hôpital : tél. 2 43 01.

Pharmacie de service. — Pharmacie Zimmermann tél. 2 10 36.

Amouance de service. — Michel Siervo, tél. 2 59 59.

Maison des jeunes. — Foyer pour tous. Pratiçori : ouverte tous les jours jusqu'à 22 h. T. V. divers jeux de table, échecs. Entrée libre, sans obligation de consommer Salle pour réunions.

Pour les jeunes - Arc-en-Ciel, rue de Lausanne 52. — Le rendez-vous des jeunes : ouvert tous les jours jusqu'à 23 h. Divers jeux de table, salle de ping-pong. Ambiance sympathique. Sans obligation de consommer.

Conservatoire cantonal. — Tous les samedis, de 14 h. à 17 h. 30, cours de direction chorale. De 17 h. 30 à 19 h., études formes musicales. Tous les dimanches dès le 21 novembre, cours de direction de fanfare de 9 h. à 12 h.

Université populaire. — Philosophie : M. Pierre Evéquoz, à 18 h. 15, à la salle du Casino.

Coffre de service. — Hommes : Sola ; dames : Fémina.

Patinatoire. — 18 h. à 20 h. 15 : club de patinage artistique.

MARTIGNY

Cinéma Etoile. — Tél. 2 21 54. Voir aux annonces.

Cinéma Corso. — Tél. 2 26 22. Voir aux annonces.

Pharmacie de service. — Pharmacie Bois-sard, tél. 2 27 96.

Patinatoire. — 9 h. : écoles et patinage ; 12 h. : patinage ; 14 h. : écoles et patinage ; 18 h. 30 : entraînement IIe équipe HCM ; 19 h. 30 : Entraînement Ire équipe HCM ; 20 h. 30 : patinage.

SAINT-MAURICE

Cinéma Roxy. — Tél. 3 64 17. Voir aux annonces.

Pharmacie de service. — Pharmacie Gail-lard, tél. 3 62 17.

Samaritains — Mardi et vendredi : cours de soins aux blessés, à 20 h.

MONTHEY

Monthéolo. — Tél. 4 22 60. Voir aux annonces.

Piazza. — Tél. 4 22 90. Voir aux annonces.

Médecin de service. — Pour les dimanches et jours fériés tél. 4 11 92.

Pharmacie de service. — Pharmacie Car-raux, tél. 4 21 06.

MONTHEY - Dancing

Aux Treize Etoiles

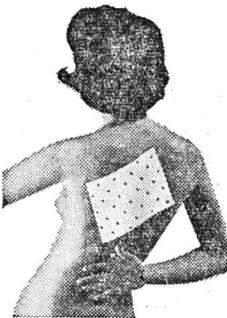
SERGIO VANNY

et son quartette de retour d'Italie

Contre les rhumatismes, les douleurs musculaires, les douleurs du dos

GEROTTO BERTELLI

plus moderne que jamais!



Dans toutes les pharmacies et drogueries.



« le pastis 45° du connaisseur »

LE TRAVAIL MAL FAIT

est toujours trop cher, mais, dans tous les cas, les grands magasins de meubles

ART & HABITATION

14, avenue de la Gare, à Sion

vous offrent un maximum de bien-facture pour un minimum d'argent.

Faire appel au spécialiste compétent, c'est s'éviter bien des déconvenues.

Armand GOY, Ensemblier-décorateur

P 163 S

Sur nos ondes

SOTTENS 6.15 Bonjour à tous ! 7.15 Informations. 8.00 Le bulletin routier. 8.25 Miroir-première. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Le rendez-vous de midi. 12.00 Miroir-flash. 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Informations. 12.55 Les Deux Orphelines. 13.05 Mardi les gars ! 13.15 Disques pour demain. 13.40 Le disque de concert. 13.55 Miroir-flash. 16.00 Miroir-flash. 16.05 Le rendez-vous des isolés. 16.25 Fantaisies sur ondes moyennes. 17.00 Le magazine des beaux-arts. 17.30 Miroir-flash. 17.35 Cinémagazine. 18.00 Bonjour les jeunes ! 18.30 Le micro dans la vie. 19.00 La Suisse au micro. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du monde. 19.45 Le forum. 20.10 Au rendez-vous du rythme. 20.30 L'Homme à la Barbe bleue. 22.30 Informations. 22.35 Le courrier du cœur. 22.45 Les chemins de la vie. 23.15 Hymne national. Fin.

SECOND PROGRAMME 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Les Deux Orphelines. 20.25 En tête à tête. 20.35 Les grands noms de l'opéra : Rigoletto. 21.15 Hier et aujourd'hui. 22.00 Sleepy time jazz. 22.30 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER 6.15 Informations. 6.20 Musique populaire. 7.05 Succès de film. 7.30-8.30 Pour les automobilistes voyageant en Suisse. 10.15 Disque. 10.20 Radioscolaire. 10.50 Suite française de la Bibliothèque de Cassel. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Mélodies. 12.20 Nos compliments. 12.30 Informations. 12.40 Musique légère. 13.30 La Chauve-Souris. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Musique anglaise ancienne. 15.20 Musique pour un invité. 16.00 Informations. 16.05 R. Hayman. 16.40 Ivan Ivanovitch est ressuscité. 17.00 La pianiste Irma Hofmeister. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Informations. 18.05 Orchestre A. Ekyan. 18.30 La scène du jazz. 19.00 Actualités. 20.00 Orchestre de chambre de Bâle. 21.15 Rythmes et mesures. 22.15 Informations. 22.20 Mélodies de Baden-Baden. 23.00-23.15 Les Caterina Valente Singers et l'Orchestre J. Keating.

MONTE CENERI 7.00 Marche. 7.15 Informations. 7.20-8.30 Almanach sonore. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Musique variée. 12.30 Informations. 12.40 Musique variée. 13.00 Journal. 13.10 Concerto. 13.45-14.00 Chansons. 16.00 Journal. 16.10 Théâtre dansant. 16.55 Récital de piano. 18.00 « La bricolla ». 18.30 Ensembles vocaux. 18.45 Chronique culturelle. 19.00 Orchestre P. Leemans. 19.10 Communiqués. 19.15 Inf. II Quotidiano. 19.45 Chansons par Adamo. 20.00 L'Homme né pour être Roi. 21.00 La Walkyrie. 22.05 Mélodies et rythmes. 22.30 Informations. 22.35 Entrons dans la danse. 23.00-23.15 Ultimes notes.

TELEVISION 19.00 Présentation du programme de la soirée. 19.05 Le magazine. 19.20 Téléspot. 19.25 Le Temps des Copains. 19.55 Téléspot. 20.00 Téléjournal. 20.15 Téléspot. 20.20 Carrefour. 20.35 330 Secondes. 21.25 Le Saint présente : Les griffes du tigre. 22.15 Pour ou contre le canal du Rhône au Rhin ? 22.45 Chronique des chambres fédérales. 22.50 Téléjournal à 23.05 Fin.



— Eh bien, qu'est-ce qui vous prend, madame Bichou ? Pourquoi cet air ahuri ?

...Ah je vois, c'est Line. Ne craignez rien, elle va très bien, mais c'est un vieux fauteuil de ma grand-mère qu'elle utilise...

...pour faire le ménage chaque fois qu'un roman la passionne !



58-112, Certina-DS, automatique, avec calendrier, super-antichocs, super-étanche; 18 ct, Golden Armour ou acier inoxydable. Modèles automatiques, à partir de 230 fr., non automatiques, à partir de 152 fr.



58-108, New Art, automatique plate, calendrier; acier inoxydable, 245 fr., or jaune 18 ct, 625 fr.; même modèle non automatique, sans calendrier, acier inoxydable, 157 fr.



17-125, acier inoxydable ou plaqué or, étanche, 145 fr. Autres modèles étanches, à partir de 112 fr.



0860 072, boîtier et bracelet or 18 ct, glace saphir facettée, cadran luxe, or jaune, 575 fr., or gris, 650 fr. Autres modèles avec bracelet or, à partir de 495 fr.



08-535, or jaune 18 ct, glace saphir facettée, 295 fr., or gris, 325 fr. Autres modèles en or, à partir de 180 fr.

Cinq modèles choisis dans notre collection Certina, cinq idées séduisantes pour faire un plaisir durable.

Si vous avez l'intention d'acheter une montre (pour votre plaisir personnel ou pour l'offrir en cadeau), faites-vous présenter la collection complète Certina. Nous vous la montrerons d'autant plus volontiers que c'est une des plus riches collections de l'industrie horlogère suisse.

Et si nous vous recommandons plus particulièrement Certina, c'est parce que cette marque a toute notre confiance. Les montres Certina, nous le savons d'expérience en tant qu'horlogers spécialistes, doivent leur réputation non seulement à leur élégance, mais aussi à leur sûreté

de marche. Dans la collection Certina, vous pouvez donc choisir le modèle qui répond le mieux à votre goût sans vous soucier de son mouvement. Sa précision relève en effet de la seule qualité possible: la meilleure! Avec Certina, vous êtes sûr d'acquérir une valeur durable. B+C

Concessionnaires officiels Certina :

E. Kohler

Rue des Remparts 8
SION

H. Langel

Avenue de la Gare
MARTIGNY

R. Langel

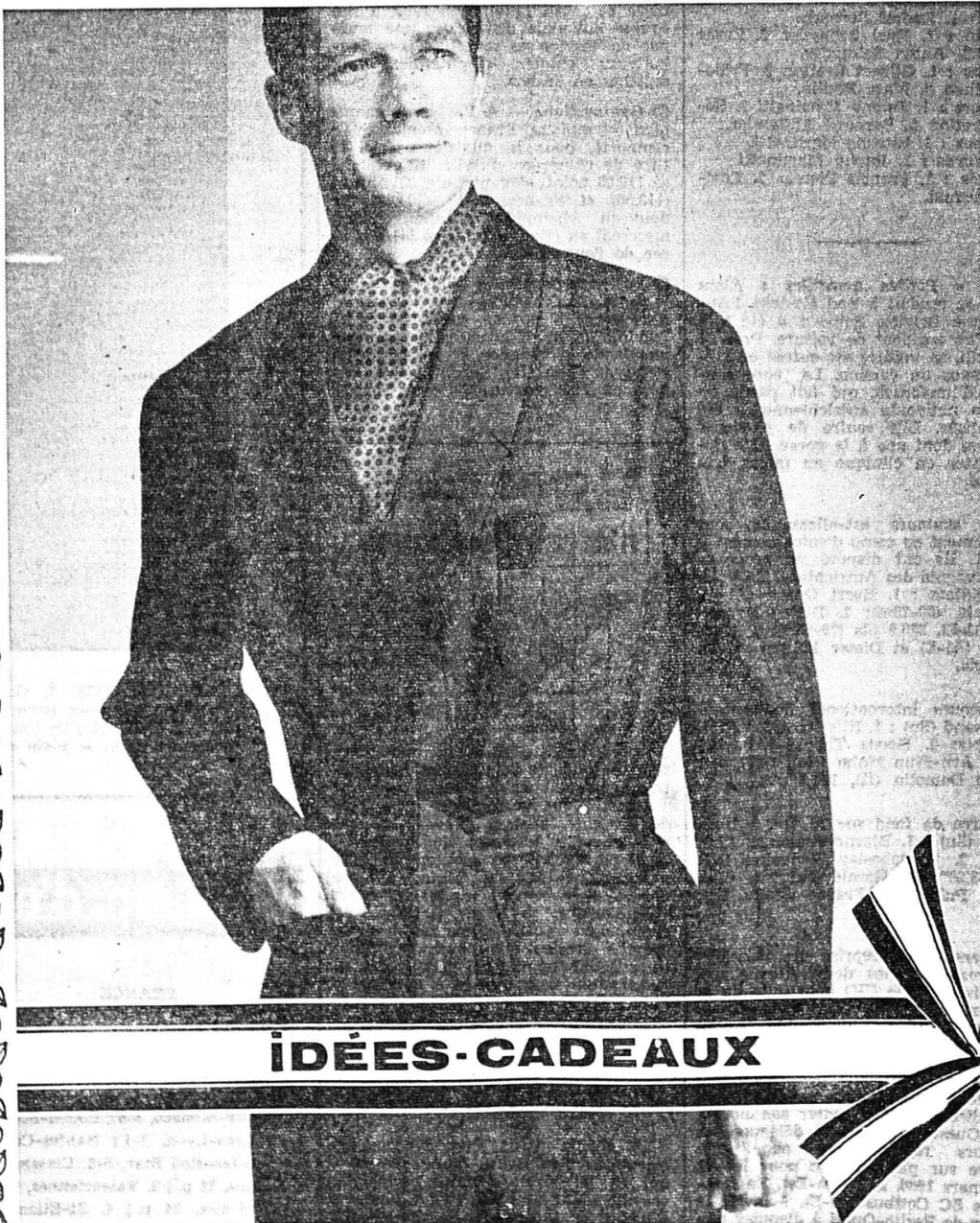
Rue de l'Industrie 5
MONTHÉY

L. Thomasi

Grand-Rue
SAINT-MAURICE

G

Gonset



IDÉES-CADEAUX

Soir et matin...
une tenue agréable

Robe de chambre,
coton bleu
ou bordeaux,
mat et satiné,
col et parements
de satin noir.
Tailles courantes

79.-

LE SPORT LE SPORT LE SPORT

AS Roma exclu de la Coupe des villes de foire?

Dans un communiqué publié à Londres, la Fédération anglaise annonce qu'à la suite d'une réunion du comité d'urgence de la Coupe des villes de foire, une proposition demandant que l'AS Roma soit exclue pendant les trois prochaines saisons de la Coupe des villes de foire a été soumise à l'Assemblée générale du tournoi. Cette proposition a été faite en raison des scènes de violence qui se sont déroulées à Rome en octobre dernier au

cours du match opposant l'AS Roma à Chelsea. Le Comité d'urgence a également décidé de demander à la Fédération italienne de prendre des mesures disciplinaires, qu'il considère comme justifiées étant donnée la conduite des joueurs de l'AS Roma et celle du public, et de lui communiquer la liste des mesures prises. Un rapport sur ces propositions a été fait à la FIFA et à l'UEFA.

AVCS: Communiqués

1er cours décentralisé de l'AVCS

Il s'est déroulé à Champéry-Planachaux, avec quelque 80 éléments. Ce premier cours décentralisé de l'AVCS du groupement du Bas-Valais était dirigé, pour les Alpains, par Laurent Bircher (Châble) tandis que les fondateurs, au nombre de 17, suivaient le cours sous les ordres d'Ephyse Daves (Daviaz-Vérossaz).

Ce premier contact a été exceptionnel grâce au dynamisme et à l'entrainement des deux chefs (alpin et fondeur) ainsi que des membres de l'équipe suisse et de celle du Valais qui fonctionnaient comme instructeurs. Ainsi, seniors, juniors et OJ ont eu l'occasion de profiter d'un excellent enseignement qui leur sera certainement salutaire, surtout s'il est suivi d'autres cours similaires.

Ille slalom géant des Crossets

La saison des concours à ski s'ouvre à Champéry par la troisième édition du Slalom géant des Crossets qui se déroulera dimanche prochain 19 décembre. Il est placé sous les auspices du SC Champéry que préside M. Fritz Balestra. Ouvert aux catégories élite, seniors, juniors et aux meilleurs OJ dames et messieurs, il est régi par le règlement de la FSS.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au vendredi 17 décembre auprès de Fritz Balestra, Champéry. La finance d'inscription a été fixée à trois francs.

Le programme prévoit dimanche 10 décembre, de 8 h 45 à 10 heures, la reconnaissance du parcours tandis que le premier départ sera donné à 10 h 30 et la proclamation des résultats se déroulera dès 17 h 30, au centre de la station.

SPORT-TOTO Six chanceux!

Liste des gagnants du concours No 17 du Sport-Toto (12 décembre 1965):
 6 gagnants avec 13 p. Fr. 36.148.--
 218 gagnants avec 12 p. Fr. 994,90
 2.721 gagnants avec 11 p. Fr. 79,70
 18.722 gagnants avec 10 p. Fr. 11,60

Hermann Gretener douzième fois victorieux



Lors du cyclocross de Hombrechtikon, le spécialiste Hermann Gretener, a remporté son douzième succès. Le voici au cours de cette difficile épreuve.

Bâle, gymnestrada 1969

Le 16 octobre dernier, l'assemblée générale ordinaire de la société fédérale de gymnastique avait donné au comité central la compétence d'étudier les possibilités d'organiser en Suisse la gymnestrada de 1969. Entre temps, l'association cantonale de Bâle-Ville s'était déclarée intéressée par cette organisation. Les responsables bâlois, par l'entremise de la SFG, ont demandé à la fédération internationale le cahier des charges de cette manifestation. Par ailleurs, les responsables bâlois ont également demandé aux organisateurs viennois, qui mirent sur pied cet été la gymnestrada, le budget de leur manifestation et ses détails techniques.

Au cours de leur ultime réunion de travail, tenue à Aarau, le comité central et le comité technique de la SFG ont décidé de présenter la candidature de la cité rhénane à la fédération internationale. En principe, l'attribution de la gymnestrada de 1969 sera décidée lors du congrès de la fédération internationale en septembre prochain. Pour le moment, la candidature helvétique est la seule et il semble qu'il y ait de fortes chances pour que la gymnestrada de 1969 se déroule à Bâle.

Calendrier des courses 1966

La réunion du calendrier de la fédération motocycliste suisse s'est déroulée à Berne sous la présidence de M. Oskar Zwicky (Winterthur). La saison 1966 comportera 40 manifestations, soit 19 motocross, 11 courses de côte, 7 trials, une épreuve sur gazon, une épreuve de vitesse sur le circuit de Monthoux, en France — et un rallye. Voici le calendrier:

Motocross. — 27 mars: Gümnenen — 3 avril: Lausanne — 24 avril: Winterthur — 1er mai: Gruyères (manche du championnat du monde des 250 cmc) — 15 mai: Le Locle — 22 mai: Saint-Blaise — 5 juin: St-Jakob (NW) — 12 juin: Tavannes — 22 juin: Schönenberg — 3 juillet: Cossonay et Günsberg (SO) — 14 août: Saint-Gall — 21 août: Wohlen (manche du championnat du monde des 500 cmc) — 4 septembre: Lucerne et Saland (ZH) — 11 septembre: Men-

zinken et Losone — 25 septembre: Bulle.

Courses de côte. — 24 avril: Olten — 8 mai: Bonvillars — 22 mai: Orsières — 12 juin: Blonay — 19 juin: Corcelles — 26 juin: Monthey — 10 juillet: Monte-Generoso — 31 juillet: Chamoson — 14 août: Châtel-Saint-Denis — 28 août: Montana — 25 septembre: Turbenthal (ZH).

Trials. — 3 avril: Homburg — 17 avril: Fully (VS) — 15 mai: Heimberg (BE) — 22 mai: Schwarzenburg — 10 juillet: Troistorrens — 4 septembre: Konolfingen — 2 octobre: Oberiberg.

Course sur gazon. — 5 juin: Biene — **Course de vitesse en circuit.** — 4 septembre: Monthoux (Fr.) — **Rallye national:** 26 juin: Le, Locle.

Association valaisanne de hockey sur glace

COMMUNIQUE No 4

Résultat

2me ligue

Groupe 6 B
 Nendaz I - Raron I renvoyé
 Leukergrund I - Chippis I renvoyé
 Brigue I - Martigny II renvoyé

3me ligue

Groupe 6 Ba
 Sierre II - Grône I 11-0
 Lens I - Ayer I renvoyé

Classement

Sierre II	1	1	0	0	11-0	2
Ayer I	0	0	0	0	0-0	0
Lens I	0	0	0	0	0-0	0
Vissoie I	0	0	0	0	0-0	0
Grône I	1	0	0	1	0-11	0

Groupe 6 Bb
 Sion II - Bramois I 16-2
 Montana-Crans - Grimisuat renv.

Classement

Sion II	1	1	0	0	16-2	2
Grimisuat I	0	0	0	0	0-0	0
Montana-Crans II	0	0	0	0	0-0	0
Verbier I	0	0	0	0	0-0	0
Bramois I	1	0	0	1	2-16	0

Groupe 6 Cb
 Täsch I - Grächen I 13-0
 Saas-Fee II - Saas-Grund I renv.

Classement

Täsch I	1	1	0	0	13-0	2
Saint-Nicolas I	0	0	0	0	0-0	0
Saas-Grund I	0	0	0	0	0-0	0
Saas-Fee II	0	0	0	0	0-0	0
Grächen I	1	0	0	1	0-13	0

Matches du 13-12-1965 au 19-12-1965

2me ligue

Groupe 6 A
 17-12 Salvan I - Monthey I

Groupe 6 B
 15-12 Brigue I - Nendaz I
 18-12 Chippis I - Martigny II
 19-12 Raron I - Leukergrund I

3me ligue

Groupe 6 Ab
 19-12 Sembrancher I - Bulle I
 Bulle I - Val d'Illeiez I

Groupe 6 Ba
 13-12 Sierre II - Lens I
 18-12 Ayer I - Vissoie I

Groupe 6 Bb
 15-12 Verbier I - Montana-Crans II
 18-12 Bramois I - Grimisuat I
 18-12 Sion II - Montana-Crans II

Groupe 6 Ca
 18-12 Leukergrund II - Raron II
 19-12 Saas-Almagell I - Steg I

Groupe 6 Cb
 18-12 Grächen I - Saas-Fee II
 19-12 St-Niklaus I - Täsch I

Communication importante:
 Tous les matches renvoyés devront se jouer avant la fin de l'année. C'est au club recevant de fixer une nouvelle date et d'en aviser M. Maurice Andréoli (tél. 027) 2 15 72) pour fixer les arbitres. Ces nouvelles dates devront parvenir à M. Henri Favre, case postale, 148-1951, Sion, avant le 20 décembre 1965.

Coupe valaisanne (Séries inférieures)
 15-12 Vissoie I - Leukergrund
 15-12 Sembrancher I - Salvan I
 15-12 Val d'Illeiez I - Monthey I

Le président: Henri Favre.
 Le secrétaire: J.-J. Mingard.

Championnats valaisans de lutte libre

Les championnats de lutte libre organisés à Gampel par la section locale se sont déroulés samedi dernier. Voici les résultats:

JUNIORS

Légers: 1. René Nicolet 2. Charly Fracheboud 3. Kurt Bissiger.
Lourds: 1. Eldelbert Mans 2. Antoine Stocky 3. Hans-Rudolf Gerber.

SENIORS

Mouche: 1. Ignaz Imboden 2. Jacques Fracheboud 3. Paul Zengaffinen.
Coq: 1. Rudolf Sarbach.
Plume: 1. Karl Schnyder 2. Franz Rolzer 3. Anton Schnyder.
Légers: 1. Gilbert Cretton 2. Fridolin Volken 3. Marc Roulin.
Welters: 1. Jimmy Martinetti 2. Robert Cretton 3. Bernard Anthonioz.
Moyens: 1. Etienne Martinetti.
Mi-lourds: 1. Raphy Martinetti.
Lourds: 1. Francis Pierroz 2. Edelmet Prumat.

Ski - Petites nouvelles: Alors qu'elle se rendait à Bad Gastein, l'Autrichienne Brigitte Seiwald a été victime d'un accident de voiture. Près de Mittersill, sa voiture est entrée en collision avec un camion. La jeune étudiante d'Innsbruck, qui fait partie de l'équipe nationale autrichienne, a été hospitalisée. Elle souffre de plusieurs blessures dont une à la gorge. Elle devra rester en clinique au moins une semaine.

Les sauteurs est-allemands sont actuellement en camp d'entraînement à Seefeld. Ils ont disputé un concours en compagnie des Autrichiens. En voici les résultats: 1. Horst Queck (Al-E), 226,9 pts. (69-70m); 2. Dieter Neundorf (Al-E), 220,9 pts (70-66,5); 3. Karfowski (Al-E) et Dieter Müller (Al-E), 216,5 pts.

Concours international de saut à Oestersund (Su): 1. Nils Krogstad (No), 200,3 pts; 2. Georg Thoma (Al), 197 pts; 3. Arn-Finn Malm (No), 196,7 pts; 4. Esio Damolin (It), 194,6 pts.

Course de fond sur 15 km, à Borlaenge (Su): 1. Bjarne Anderson (Su), 51'51"; 2. Wiatcheslav Vedenine (URSS), 53'29"; 3. Harald Persson (Su), 53'54". Puis: 6. Franco Stella (It), 54'44".

Divers — La reprise des relations sportives entre les deux Allemagnes, préconisée par le CIO à la suite de la reconnaissance de l'Allemagne de l'Est par cet organisme, semble s'amorcer. En effet, diverses invitations émanant d'associations sportives est-allemandes sont parvenues en République fédérale. L'association est-allemande de cyclisme vient d'inviter son homologue Ouest-Allemande à déléguer ses meilleurs représentants pour une épreuve sur piste prévue pour les 12 et 13 mars 1966, à Berlin-Est. En football, le SC Cottbus (Al-E), a invité le Wacker de Berlin-Ouest à disputer une rencontre amicale au mois de février.

Cyclisme — L'Anglais Tom Simpson, champion du monde sur route, a été victime d'un accident de la circulation au Weybridge, près de Londres, alors qu'il se trouvait au volant de sa voiture de sport. Il est entré en collision avec un autre véhicule. Il souffre de plusieurs plaies ouvertes et il a dû être hospitalisé.

Basketball — La Fédération française a été avisée par son homologue de Chine populaire que cette dernière acceptait l'invitation faite à son équipe nationale d'effectuer une tournée en France en mai 1966. Les basketteurs chinois disputeraient six matches en France.

Gymnastique — A Varèse, le champion olympique Franco Menichelli a remporté, pour la quatrième fois, le titre de champion d'Italie. Il a totalisé 119,05 points devant Luigi Cimnaghi (113,50) et Franceschetti (108,80). Le nouveau champion d'Italie entrera mercredi en clinique pour se faire opérer de l'appendicite.

Patinage de vitesse — A Oslo, dans le cadre d'un meeting international, un duel serré a opposé sur 5.000 m le Suédois Jonny Nilsson, recordman du monde de la distance, et le Norvégien Per-Ivar Moe. Le Suédois s'est imposé en 7'53" contre 7'58"4 au Norvégien.

Christl Haas n'a pas de chance



Après Brigitte Seiwald, une autre représentante de l'équipe nationale autrichienne voit sa saison compromise. Christl Haas, championne olympique de descente, s'est à nouveau blessée à la cheville au cours de l'entraînement de descente de l'équipe nationale autrichienne de ski alpin, qui se déroule actuellement sur les pistes du «Graukogel», à Bad Gastein. La championne souffre d'une fêlure de la cheville droite; elle devra garder le lit pendant un certain temps. Christl Haas s'était déjà blessée à la cheville l'hiver dernier.

Il choisit la liberté

Le champion de saut d'Allemagne orientale Karl Heinz Munk (26 ans), qui fit partie de l'équipe olympique est-allemande de saut, s'est réfugié en République fédérale, annonce-t-on à Munich.

L'AFFICHE DES J. O. D'HIVER A GRENOBLE — Voici l'affiche des Jeux Olympiques d'hiver qui se dérouleront en 1968, à Grenoble, en France. D'énormes travaux sont en cours qui assureront le plein succès de ces 10mes Jeux d'hiver.

Coup d'oeil à l'étranger

FRANCE
 Première division (19e journée): Angers-Valenciennes, 0-1; Stade Français-Toulouse, 2-0; St-Etienne-Rennes, 4-0; Lille-Strasbourg, 2-1; Nice-Nîmes, 4-1; Bordeaux-Monaco, 5-0; Rouen-Sochaux 1-1; Lens-Lyon, 2-1; Nantes-Cannes, 1-0; Sedan-Red Star, 5-2. Classement: 1. Nantes, 31 p.; 2. Valenciennes, 26 p.; 3. Bordeaux, 24 p.; 4. St-Etienne et Sedan, 23 p.

ITALIE
 Première division (12e journée): Fiorentina-Spal, 1-0; Catania-Lazio, 0-0; Brescia-Lanerossi, 1-0; Atalanta-Sampdoria, 1-0; Internazionale-Fiorentina, 0-0; Bologna-Milan, -41; Juventus-Cagliari, 0-0; Napoli-Varese, 2-2; Roma-Torino, 1-0. Classement: 1. Napoli, Internazionale, 18 p.; 3. Juventus, 17 p.; 4. Milan, 16 p.; 5. Fiorentina et Bologna, 14 p.

épargne épargn épar

A partir du 1er janvier 1966
augmentation du taux d'intérêt à

3 1/2% sur
Livret de placement

CRÉDIT SUISSE

Fr. 30.- pour votre vieille montre



dans n'importe quel état, grosse ou petite, montre-bracelet ou de poche, de table ou pendule, bonifié lors de l'achat d'une nouvelle montre de dame ou d'homme. Deux de nos meilleurs modèles avec mouvement à ancre de qualité.

MONTRE HOMME: 17 rubis, plaqué or 10 microns ou chromé, antichocs, étanche, antimagnétique, aiguille centrale pour les secondes, cadran de luxe, fond acier vissé ou

MONTRE DAME: 17 rubis, plaqué or 10 microns ou chromé, antimagnétique, fond acier, cadran de luxe, forme élégante, bracelet cuir, 1 année de garantie.

Montre de dame ou d'homme **Fr. 67.-**

Reprise de votre ancienne montre **Fr. 30.-**

Notre prix pour vous **Fr. 37.-**

Envoyez s. v. p. votre vieille montre, la nouvelle suivra par retour du courrier.

Jos. Bleuler, Langstrasse 120, Abt. 24, 8004 Zurich

A VENDRE

VW 1300

neuve, à choix ou une

VW 1965

toit ouvrant. Important rabais en cas de paiement comptant.

Offres à Favre M. av. Tissot 6, Lausanne.

A VENDRE

Jeep

Hurricane accidentée. Moteur, essieux, boîte à vitesses, roues, direction, en bon état. Carrosserie défectueuse, 1.000 fr.

A débarrasser le plus tôt possible.

S'adresser chez A. Hauser, garage, Gryon. Tél. (025) 5 31 91

Annonces diverses

MEUBLES à CRÉDIT sans réserve de propriété PAYABLES EN 36 MOIS

En cas de décès ou d'invalidité totale de l'acheteur, la maison fait cadeau du solde à payer (sel. disp. ad hoc)

Pour maladies, accidents, service militaire, etc., de l'acheteur, arrangements spéciaux prévus pour le paiement des mensualités.

CHAMBRE A COUCHER dès Fr. 995.- **28.-**
à crédit Fr. 1139.- / acompte Fr. 195.- et 36 mois à

SALLE A MANGER 6 pièces dès Fr. 794.- **21.-**
à crédit Fr. 895.- / acompte Fr. 160.- et 36 mois à

STUDIO COMPLET 13 pièces dès Fr. 1915.- **49.-**
à crédit Fr. 2189.- / acompte Fr. 385.- et 36 mois à

SALLE A MANGER TEAK 6 pièces dès Fr. 954.- **25.-**
à crédit Fr. 1069.- / acompte Fr. 187.- et 36 mois à

SALON-LIT 3 pièces dès Fr. 695.- **18.-**
à crédit Fr. 795.- / acompte Fr. 140.- et 36 mois à

APPARTEMENT COMPLET une pièce dès Fr. 2007.- **65.-**
à crédit Fr. 2845.- / acompte Fr. 498.- et 36 mois à

APPARTEMENT COMPLET deux pièces dès Fr. 3175.- **83.-**
à crédit Fr. 3630.- / acompte Fr. 635.- et 36 mois à

APPARTEMENT COMPLET trois pièces dès Fr. 3679.- **97.-**
à crédit Fr. 4195.- / acompte Fr. 735.- et 36 mois à

Avec chaque appartement complet

NOTRE CADEAU: LA CUISINE

VOS ANCIENS MEUBLES SONT REPRIS EN PAIEMENT
AU MEILLEUR PRIX DU JOUR

En nous adressant aujourd'hui encore le bon ci-dessous, vous obtiendrez gratuitement notre documentation complète et détaillée.

BON POUR DOCUMENTATION GRATUITE

Nom, prénom :
Rue, No :
Localité :

TINGUELY AMEUBLEMENTS

Route de Riaz No 10 à 16
Sortie de ville, direction de Fribourg
Tél. (029) 2 75 18 - 2 81 29

BULLE

Grand parc à voitures - Petit zoo

22 VITRINES D'EXPOSITION PERMANENTE

P13-26B



La Maison BRUCHEZ S. A., électricité, Martigny

Magasin de vente : avenue de la Gare - Téléphone (026) 2 21 71

vous offre parmi tous les cadeaux utiles

la nouvelle ELAN-CONSTRUCTA

avec cuisson automatique

Modèle de luxe, 4 kilos de linge sec, Fr. 2.545.-

Modèle de luxe, 6 kilos de linge sec, Fr. 2.795.-

N. B. : Cette annonce est à conserver !

La raison vous sera donnée dans le NR du 18 décembre.

échos du valais

DU BORD-DU-LAC A SAINT-MAURICE

Avec une souveraine fierté...

MONTHEY — Ils étaient plus de 170 des classes 1909 à 1912 à participer à la dernière inspection. Il y avait là des présidents de communes, des conseillers communaux ou généraux, des artisans, des ouvriers, des commerçants, des agriculteurs, de citoyens-soldats de la plaine ou de la montagne. C'était, lundi 13 décembre, leur dernière inspection. Après les formalités exigées par l'intendance du matériel de guerre, ce fut un dernier « garde-à-vous » dans la grande salle de l'Hôtel de la Gare, commandé par le lieutenant-colonel Roux qui présenta le détachement à M. Marcel Gross, chef du Département militaire cantonal. M. Gross, dans une allocution simple mais directe, remercia tout un chacun pour les services rendus au pays, soulignant que si les classes de 1909 à 1912 rendaient l'uniforme, les hommes n'en restaient pas moins des citoyens sur lesquels le pays devait

encore pouvoir compter. Quant à M. Edgar Bavarel, président de Monthey, en quelques paroles, il sut faire ressortir ce que chaque homme ressentait de souveraine fierté d'avoir servi dans notre armée de milice.

Ce fut ensuite le défilé en ville, conduit par les tambours de l'Harmonie municipale. Etant donné l'exiguïté des locaux à disposition, la classe 1912 prit le repas de midi au Central tandis que celles de 1909, 10 et 11, se rendaient au Cerf pour la « dernière choucroute militaire »...

Au Central comme au Cerf, une ambiance du meilleur aloi ne cessa de régner grâce aux productions d'un groupe de chanteurs et chanteuses sous la direction de Mme Colombara qui interprétèrent le « Jeu du Feuillu », d'E.-J. Dalcroze. Un très beau succès à l'actif de ce groupe dont la soliste, Mme Schurmann, mérite nos félicita-

tions. Une revue, due à la plume de Mlle Lili Donnet et de Mme S. Bréganti, permit à un groupe de gosses en gris-vert, de « piquer » quelques têtes prises au hasard : « Jeanjette », Jossion Trotter, l'adj. Schmidlin et bien d'autres encore. Cette saynète remporta tous les suffrages, avant que l'on entonne « Mon Beau Valais ».

Que de souvenirs ont été évoqués durant ces heures, les dernières passées sous le gris-vert. Il appartenait au soldat Kuhn de clore cette manifestation en remerciant les autorités civiles d'avoir organisé cette réunion comme l'avait d'ailleurs souligné M. Jean-Louis Descartes, conseiller communal à Monthey. Ce fut alors le piston Louis Bertona qui interpréta « J'avais un camarade » en souvenir de tous ceux qui ne purent participer à cette journée parce que partis dans l'Au-delà.

(Cg)



Ce fut aussi leur dernier défilé auquel prenait part le conseiller d'Etat Marcel Gross, M. Edgar Bavarel, président de Monthey, accompagné de M. J.-L. Descartes, conseiller communal, du chef de section Louis Buttet, du lieutenant-colonel Roux, du major Rielle, du plé de Cocatrix, de M. Pierre Delaloye, juge-instructeur.



ST-MAURICE — Dimanche 12 décembre, à 15 h 45, l'Orchestre du Collège et des Jeunes Musicales de St-Maurice, a donné son traditionnel concert de Noël. Concert attendu de tous, musiciens exécutants d'abord, nombreux public de parents et d'amis venus d'un peu partout applaudir au travail louable des mélomanes de la cité d'Againe. Joie et fierté toute particulière d'une quinzaine de jeunes violonistes qui pour la première fois participèrent à une exécution, prometteuse relève dans les mains du chanoine Pasquier.

Musicien talentueux, celui-ci conduisait à nouveau son orchestre, livrant aux auditeurs l'inlassable travail accompli depuis quatre mois. Intelligence, fusion, sensibilité et précision ont dominé une exécution remarquable dans un programme bien choisi, à la hauteur des exécutants et au goût du public. Celui-ci apprécia la qualité du concert mais surtout l'élan et l'enthousiasme que tous ces jeunes musiciens ont offert comme cadeau de Noël à leur chef et à leur public, colorant leurs productions de talents certains, cultivés dans la joie. Remercions les « anciens » qui tiennent à leur orchestre et qui le soutiennent de toutes leurs forces, lui permettant d'enrichir le trésor musical de St-Maurice. Leur assiduité offre aussi aux jeunes élèves du chanoine Pasquier de se lancer dans le « bain » et de passer avec succès la première rampe de l'assurance ou de former de beaux musiciens tel que Jean-Marie Gisiger, un ancien de l'orchestre, élève diplômé du Conservatoire de Vienne, venu offrir à son premier public le Concerto en ré ma-

CONCERT DE NOËL

jeur pour violon et orchestre de Mozart. Ce jeune violoniste de Porrentruy a interprété avec bonheur les pages du compositeur salzbourgeois. L'émotion du début passée il a fini en crescendo une œuvre qui a dû demander beaucoup de travail et causer quelques soucis à l'orchestre agaunois. Jean-Marie Gisiger est un musicien doué, possédant une virtuosité remarquable, tirant de son violon une sonorité agréable. Il ira loin... et espérons le revoir.

D'autres solistes ont dialogué dans ce concert. Amand Bochatay et Matthias Rudolf, hautbois, avec Louis Schnorhk, trompette et Jean-Claude Charrez, timbales, dans le Concerto en ré majeur.

Puis ce fut le Concerto grosso en si bémol majeur de Haendel pour 2 hautbois, 2 violons, 2 violoncelles et orchestre. Plus variée dans ses mouvements légers et alertes, cette pièce fut un vrai régal de fraîcheur dans le menuet et la gavotte, repris en bis. Félicitons les solistes, le chanoine Schubiger et Mme Denise Vesin, violons, et surtout Eligio Cimbrì et Gérard Kessler pour le velouté de leur partie de violoncelle.

Il fallait une note de « Noël » dans tout ce concert. Ce fut Première symphonie des Noëls pour bois et cordes, de Lalande et Concerto grosso pour la nuit de Noël, de Corelli. Dans ce der-

nier concerto il y eut de très beaux mouvements et des instants émouvants.

Bravo donc à tous les musiciens de l'orchestre et qu'ils continuent à donner tout leur cœur à leur orchestre, remerciant par leur générosité le chanoine Pasquier qui se voue à la musique et ne ménage aucunement ses peines et son temps en vue de l'épanouissement de chacun.

A la suite de ce magnifique concert l'orchestre se retrouva à l'Hôtel des Alpes pour un goûter familial. M. Micotti, président en charge de l'orchestre, remercia chacun et surtout le chanoine Pasquier. Puis ce dernier dit sa joie après ce concert où, dit-il, « vous avez été formidables de générosité, de discipline et surtout calmes ». Il remercia les solistes, en particulier Jean-Marie Gisiger, que les jeunes « seconds violons » devraient prendre en exemple lors de moments de découragement — s'ils en ont —. Puis M. Meytain, président de la ville, fidèle comme pas un à la vie musicale de sa ville, remercia l'orchestre, leur chef et dit l'honneur qu'avait St-Maurice à défendre sa renommée de cité religieuse, artistique... et bien sympathique.

NI.

Notre photo : L'Orchestre du Collège sous la direction du chanoine Pasquier.



Leur dernier « garde-à-vous ». Ils étaient plus de 170 avec ces 4 sous-officiers.

AVEC LA LYRE DE MONTREUX

Le samedi 11 décembre, en la grande salle du Pavillon des Sports à Montreux, l'harmonie municipale, la Lyre, a fait une brillante production sous la baguette énergique de son directeur, M. Roger Dehaye.

Dans une salle comble les « Lyriens » ouvrent le programme avec **Les Rhodaniens**, marche pour les fêtes du Rhône 1966, c'est un air entraînant, symbole des marches de chez nous. Puis M. Collet, préfet honoraire et président central salua les autorités, soit M. Wogelsang, syndic de Montreux, M. Georges Fuhrer, municipal, il remercia l'Office du Tourisme, les commerçants et déplora le deuil de M. Aubord, divers palmarès de fidélité furent distribués, de même qu'une corbeille de victuailles à M. Dehaye et un diplôme de membre d'honneur au porte-drapeau. Le concert continua avec **Robert le Pirate**, soliste René Théraulaz, cette ouverture tirait sur le jazz avec un curieux mélange de style romantique 1900 et de tonalités martiales. **Symphonie viennoise**, soliste Louis Schnorhk est un pot pourri toujours apprécié d'arrangement d'airs viennois anciens. Bissés, les musiciens durent s'exécuter à nouveau. **Paraphrase sur un concerto** est une musique moderne « classiquée » si je puis m'exprimer ainsi; je dois dire que c'est l'air qui m'a le moins plu, non pas qu'il était moins bien dirigé que les autres, mais nos descendants l'écouteront peut-être avec ravissement dans les fusées qui les conduiront vers Mars ou Vénus ! **Princesse de Cirque**, une sélection d'opérettes avec des mélodies jeunes et profondément chaudes. Par contre, **Clair de Lune**, soliste J.-F. Penseyres, est vraiment une mélodie de chez nous, on voit la lune se lever sur nos Alpes, honorée par la blancheur de nos glaciers et la limpidité de nos lacs et que nos montagnards contemplant en fumant leur pipe. **Danse macabre 1965**, sarabande humoristique imaginée par Saint-Saëns, bonne interprétation qui fut bissée. Le concert se termina avec **Flash**, divertissement rythmique et l'indicatif de la Lyre. Bissés encore une fois.

A la réception officielle, M. Pasteris, président administratif de la Lyre, salua MM. Wogelsang, J.-J. Cevey et Fuhrer respectivement syndic et municipaux. Les autorités religieuses étaient représentées par M. le pasteur Florel. Il salua également divers présidents de fanfares et harmonies. M. le syndic Wogelsang se déclara satisfait de la Lyre en disant qu'à Montreux il était nécessaire de s'élever au-dessus de la moyenne, sa renommée mondiale et touristique doit être intacte et la Lyre contribue à cette élévation. Le pasteur Florel se déclara aussi enchanté de cette soirée. Priront la parole une représentante du Narcisse de Montreux, de la Lyre de Monthey, du Cœur des Alpes de Montreux, de l'Harmonie municipale de Salvan, de Prilly et de

la Concordia de Saxon, de la fanfare de Gland. Tous félicitèrent la Lyre de son travail actif et de la magnifique soirée qu'elle a offert, ils portèrent tous un toast à cette société musicale qui, pour sa fête annuelle, fut bissée trois fois. Notons que Mme Dehaye est l'auteur de nombreuses compositions, elle fut félicitée également, puis tout se termina par un bal traditionnel.

Yvan Egalité.

† Louis Berra

CHAMPERY — A Champéry vient de mourir brusquement M. Louis Berra, âgé de 75 ans. Elle va manquer au village cette bonne et attachante figure qui faisait, c'est le cas de le dire, partie du folklore local. En compagnie de son épouse, le défunt avait été, en effet, durant un bon demi-siècle, l'un des piliers de la vivante société des costumes de Champéry 1830. D'autres groupements locaux ont encore profité du dévouement de M. Berra, la fanfare qui, en 1919 déjà l'inscrivait dans ses registres pour lui confier plus tard son drapeau. La société de Développement le comptait depuis toujours au nombre de ses collaborateurs, et le touriste pédestre découvrant au détour du chemin de promenade, l'un des nombreux bancs installés, lui devait personnellement ce confort rudimentaire mais combien apprécié. Heureusement, Louis Berra était un sage qui avait su, au bon moment, transmettre le flambeau à ses enfants à qui nous présentons ainsi qu'à leur chère maman, nos sincères condoléances.

Chute

d'un motocycliste

MASSONGEX — Un motocycliste, M. Victor Turin, roulait de Monthey en direction de Massongex sur une route secondaire. Tout à coup, son véhicule dérappa et M. Turin fit une lourde chute sur la chaussée. Transporté à la Clinique Saint-Amé, à Saint-Maurice, il reçut les soins que nécessitait son état. Il a pu regagner son domicile.

Un automobiliste chanceux...

MONTHEY — Alors qu'il se dirigeait sur Troistorrens au volant de sa voiture, M. Gérard Bressoud, de Vionnaz a fait une chute avec son véhicule. Au contour en épingle à cheveu de La Tormaz, trompé par le verglas, le conducteur ne put ramener sa voiture sur la droite. Celle-ci traversa la chaussée, enjamba le trottoir de gauche et se retourna les roues en l'air après avoir fait une chute de trois mètres. Si M. Bressoud s'en tire sans mal, il n'en est pas de même de sa passagère, Mlle Vouillamoz, domiciliée à Troistorrens, qui a été hospitalisée avec une commotion.

Vandales à l'œuvre

MONTHEY — L'hoirie Udriot, de Choëx possède un chalet aux Planeys. Dans la nuit de samedi à dimanche, de jeunes imbéciles probablement, ont pénétré par effraction dans le chalet. Après avoir brisé des vitres, ils s'en sont pris à la vaisselle qu'ils ont cassé ainsi qu'aux meubles.

Souhaitons que lorsqu'ils auront été démasqués, ces vandales reçoivent la correction qu'ils méritent.

Annonces diverses

A vendre

Rames d'haricots.
Echalas mélèze, sciés selon désir.
Tuteurs mélèze, ronds.
Tuteurs mélèze, sciés selon désir.

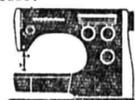
Tél. (026) 2 17 16, après 19 heures.
P 66567 S

Garage

A louer
aux Epeneyes pour tout de suite ou date à convenir, pouvant servir également de dépôt.
Tél. (026) 2 24 09
P 853 S

Husqvarna

DE SUÈDE
... si merveilleusement simple - simplement merveilleuse!



Garantie totale. Paiement par acomptes. Ré-prise de votre vieille machine. Cours de couture gratuit. Offre gratuite et démonstration sans engagement par

G. Crettaz

représentant
SION
Av. du Midi 8
Tél (027) 2 40 51

On cherche

chauffeur de taxi

S'adresser chez Cyrille Bonvin, entreprise de taxis, Sion, Vieux-Moulin 11.
Tél. (027) 2 16 48
P 41000 S

5 tapis

Superbes milieux moquette, 270x360 cm., fond rouge, dessins Chiraz, la pièce.
Fr. 230.— (port compris)
Envoi contre remboursement. Argent remboursé en cas de non-convenance.

G. KURTH

1038 BERCHER
Tél. (021) 31 82 19
P 1673 L

Ecole d'équitation cherche

jeune fille

pour aider au ménage.
Belle possibilité d'apprendre le français et de monter à cheval.

S'adresser à Maurice Brand, sports équestres, à 2610 Saint-Imier.
Tél. (039) 4 14 48
P 5802 J

Jeune employé de bureau

possédant maturité commerciale et un an de pratique, cherche emploi dans bureau à Sion.

Libre début 1966.

Ecrire sous chif- fre PA 18721, Pu- blicitas, 1951 Sion
P 18721 S

TAPIS

1 milieu bouclé, fond rouge, 160x 240 cm.,
Fr. 48.—

1 milieu bouclé, fond rouge, 190x 290 cm.,
Fr. 68.—

20 descentes de lit moquettes, fond rouge ou beige, 60x120 cm., la pièce,
Fr. 12.—

1 milieu moquette fond rouge, des- sins Orient, 190x 290 cm.,
Fr. 90.—

1 tour de lit ber- bère, 3 pièces,
Fr. 65.—

1 superbe milieu, haute laine, des- sins afghans, 2:0 x340 cm., à enle- ver pour
Fr. 250.—



1020
Renens - Croisée
Tél. (021) 34 36 43
P 1533 L

On cherche pour la saison d'hiver,

filles d'office

filles de lingerie

Tél.: Hôtel Rho- dania, Verbier No (026) 7 13 25.

Nous cherchons en Bas-Valais,

propriété rurale

(ferme) avec 4 à 5 hecta- res de terres.

Offres sous chif- fre 15165-42, Pu- blicitas, 8021 Zu- rich.
P 89 Z

Entreprise du centre du Va- lais cherche pour tout de suite ou date à convenir,

chauffeur

avec pratique, pour camion bas- culant.

Ecrire sous chif- fre PA 41165, Pu- blicitas, 1951 Sion
P 41165 S

Pension - restau- rant « Le Victo- ria », Vercorin, cherche

une fille de cuisine une jeune fille

pour aider au comptoir.
Tél. (027) 5 13 70
P 41163 S

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

SAUVE DE LA DEMOLITION



VERSEGERES — En Valais, quantité de vieilles bâtisses, témoins émouvants d'une époque révolue, sont achetées par des particuliers qui les démontent pièce par pièce pour aller les remonter sous forme de maisons de vacances dans un endroit de leur choix.

Afin de sauver le vieux moulin de Versegères de ce sort qui l'aurait certaine- ment atteint un jour, la municipalité de Bagnes en a fait, tout récemment, l'acqui- sition.

Que voilà un geste sympathique dont il faut féliciter les édiles. Notre photo : le vieux moulin de Versegères.

Entre poids lourds

LA DUAY — Hier matin, à 9 h 20, un camion militaire montant et un cam- ion citerne descendant la route d'En- tremont, se sont accrochés au passage dans une courbe près du Restaurant du Catogne, à La Duay. Seuls les ar- rière ont été touchés à la suite de l'état glacé de la chaussée. Dégâts ma- tériels seulement.

Avec l'Action catholique des hommes de Martigny

MARTIGNY — Depuis quelques sai- sons, l'Action catholique des hom- mes du Valais a tout particulièrement étudié le problème de la formation de la jeunesse, si grave par les lacunes trop fréquentes que l'on constate con- tinuellement.

Cette année, nous nous proposons d'étudier la question des formations religieuses des enfants.

Tous les hommes sont vivement in- vités à une première réunion générale d'études qui aura lieu ce mercredi à 20 h 30 à la Salle de Notre Dame des Champs, à Martigny.

† Pauline Bourgeois

BOVERNIER — Hier matin, à 9 heu- res, est décédée à l'Hôpital de Marti- gny, à la suite d'une attaque, Mme Pauline Bourgeois, épouse du canton- nier de la route Les Valettes - Cham- pex, M. Clément Bourgeois.

Ce n'est pas la première fois que Mme Bourgeois était atteinte par ce mal, mais rien ne laissait prévoir une issue fatale. Mère de famille exemplaire, grande travailleuse qui se dépen- sait sans compter ouvrant chaque ma- tin le magasin d'alimentation, elle s'en est allée, laissant les siens dans la peine et l'affliction.

Que notre ami Clément et sa fa- mille veuillent bien trouver ici l'ex- pression de notre profonde sympathie et accepter nos condoléances émues.

Mise sous tension...

LE BORGEAUD — Contre vent et neige, on a fini par couler le pont traversant le Durnant, en contrebas du Borgeaud. L'ingénieur Fermont, après avoir contrôlé la résistance du béton, a donné l'autorisation de mettre l'ouvrage sous tension à 60 pour cent. Lorsque cette délicate opération sera terminée, chaque câble sera tendu à 280 tonnes avant d'injecter du lait de ciment dans les gaines.

On avait prévu le passage pour Noël. Malheureusement le mauvais temps est venu contrecarrer les prévisions. On s'est d'autre part rendu compte qu'il fallait ériger un mur en béton de 20 m de long, 4 m 50 de haut et 1 m 50 de large pour soutenir la future route du Borgeaud avant de songer à faire les raccordements. Petites causes, gros effet. Il faudra donc que les automobilistes aient encore un mois de patience.

Noël des enfants au Cercle démocratique

FULLY. — Les préparatifs en vue du Noël des enfants sont activement pou- sés par un groupe de jeunes filles sous la présidence de Mlle Liliane Carron. Les enfants chanteront Noël le 19 dé- cembre dès 14 h. La première répéti- tion de chant aura lieu au Cercle, jeudi 16, à 15 h., sous la direction de M. Roland Roduit. Les enfants et les élèves de l'école ménagère y sont invités. Nous prions les familles de faire bon accueil à la vente des billets de tombola, ce qui permettra aux organisateurs de distribuer plus de 600 paquets de frian- dises.

La fête sera surtout agrémentée par les productions individuelles et artistiques, grâce au concours des parents et du personnel enseignant.

SION ET LE CENTRE

Au Tribunal d'arrondissement d'Hérens-Conthey DEUX AFFAIRES DE CIRCULATION UN FAUX TEMOIGNAGE

SION — Le Tribunal d'arrondisse- ment d'Hérens-Conthey, a siégé hier sous la présidence de Me Pierre Dela- loye. Il s'est occupé de deux affaires de circulation et d'une affaire de faux témoignage.

UN ACCIDENT MORTEL

Un jeune homme de Sion, M. S... a été inculpé d'homicide par négligence, ivresse au volant et de violation des règles de la circulation. Au mois d'août redescendant d'Arolla au volant de sa voiture sport, il avait mordu le ta- lus. Le véhicule s'étant retourné, lui- même et sa tante ont été éjectés. Cet- te dernière, Mme Anne-Marie Plattner épouse d'un médecin genevois, avait été tuée sur le coup.

Le Procureur général, Me Louis Al- let, a requis une peine de 8 mois d'em- prisonnement ferme. Me Roger Lovey, défenseur de l'inculpé releva certaines circonstances atténuantes et il demanda aux juges d'accorder le sursis à son client. Mais tel ne fut pas l'avis des juges. M. S... a été finalement con- damné à six mois d'emprisonnement

ferme. Il faut dire que son casier d'au- tomobiliste comptait déjà plusieurs condamnations.

UN PIETON RENVERSE

Le Tribunal s'est occupé ensuite du cas d'un automobiliste du Val d'Hérens, M. Ch. M... qui, le 1er mai dernier avait renversé un piéton. Le procureur a requis une amende de 600 francs pour lésions corporelles graves. Le Tri- bunal a infligé une amende de 400 f.

UN FAUX TEMOIGNAGE

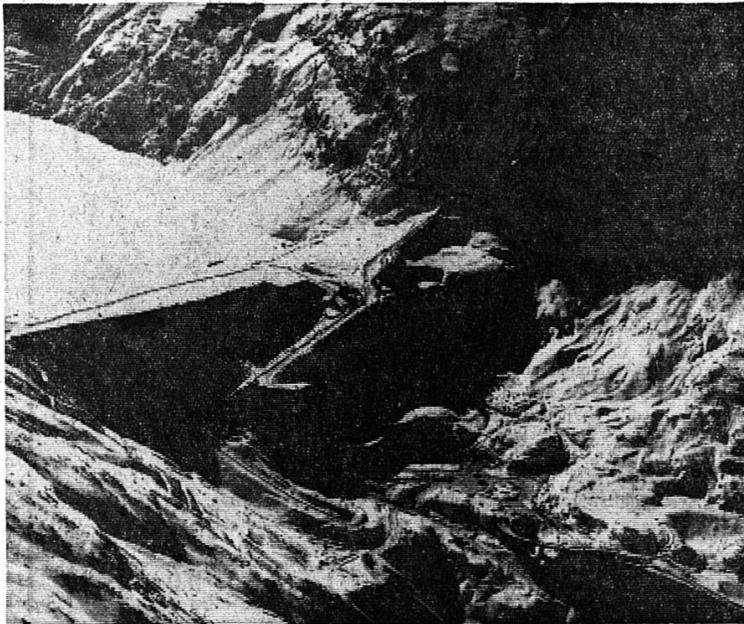
Un jeune homme d'un village de la région était inculpé de faux témoi- gnage dans un procès en paternité. Le Procureur demanda aux juges de le condamner à 10 mois d'emprisonne- ment avec sursis pendant 3 ans.

Me René Favre, défenseur de l'ac- cusé se déclare persuadé de l'innocence de son client et il plaida son acquit- tement en se basant sur le principe de l'indivisibilité de la preuve. Fina- lement reconnu coupable, l'accusé a été condamné à 4 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 3 ans.

Le pyromane de Sion ARRÊTÉ

SION — La Police cantonale à Sion communiquait lundi que le pyromane que l'on recherchait depuis plusieurs jours à la suite de l'éclatement d'une dizaine d'incendies dans divers quartiers de la ville avait enfin pu être arrêté. Il s'agit d'un jeune homme de Sion qui aura à répondre de ses actes devant les juges. Le jeune pyromane mettait le feu en incendiant les poussettes qu'il découvrait dans les bâtiments locatifs de la ville.

MATTMARK: IL RESTE SIX CORPS A DECOUVRIR AVANT NOEL



C'est sous un blanc linceul de neige fraîche que les équipes de recherches travaillent sans relâche pour découvrir les six derniers corps prisonniers de l'avalanche et qu'ils ont promis de rendre avant Noël à leurs familles. Notre photo : le nouveau visage de Mattmark sous la neige où peinent depuis le 30 août les équipes de se- cours.

CADEAUX POUR LES ORPHELINS DE MATTMARK

LOCARNO — Des dizaines de paquets ont été envoyés de Suisse à l'adresse des enfants et des familles des vic- times de la catastrophe de Mattmark, pleurant les leurs en Italie, en Espa- gne et ailleurs. L'initiative a été prise par l'entreprise « Staudamm » de Saas-Almagell, en collaboration avec dom Carlo Vecchi, de la mission diocésai- ne des émigrés italiens de Locarno.

Pour faciliter vos achats de Noël

Les commerçants de Martigny

avisent leur honorable clientèle que leurs magasins seront ouverts le mercredi 15 et le mardi 21 décembre 1965

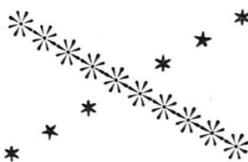
jusqu'à 21 h. 30

Société des Arts et Métiers (Section commerce)
P 41196 S

Ravissantes robes de cocktail

à des prix intéressants

Grand choix de deux-pièces et de robes - tricot et lainage



CONFECTION
Saudan
MARTIGNY



peut faufler automatiquement, avec une longueur de point record de 36 mm, réglable.

Modèles ELNA Zig Zag dès Fr. 495.-

BON pour un prospectus « 100 Avantages ELNA SUPERMATIC ». Annonce à découper et à envoyer à TAVARO Représentation S. A., 1211, Genève 13.

Renseignements: M. Witschard, rue de l'Eglise 5, Martigny, téléphone (026) 2 26 71.



Nous payons contre ce

chèque

la somme d'un salaire alléchant

Nom: _____ Prénom: _____
 Profession: _____ Domicile: _____
 Rue: _____ Age: _____

Détacher ici

Nous le payerons bien volontiers si vous excellez à la

vente d'automobiles

d'une des premières marques, dotée d'une organisation exemplaire. Une tâche fascinante, chaque jour nouvelle, toujours intéressante et lucrative. Doublée de joie et d'élan, elle sera la source d'un salaire élevé. N'hésitez pas à remplir ce chèque et à le mettre à la prochaine boîte aux lettres, sous chiffre. Nous vous répondrons immédiatement.

Chiffre **PB 51 505 à Publicitas, 1951 Sion.**



Dans 700 localités de toute la Suisse

on trouve déjà les **garages démontables** pour autos et tracteurs de

E. A. Brüderlin
 Succ.: E. O. Kauer
 Construction de garages
 Niederwil (AG)
 Téléphone (057) 6 23 70. Ofa 0121601

Devant, par suite de changement professionnel, quitter mon appartement de

4 pièces, bain, cuisine,

confort, dans quartier tranquille de Martigny, je suis disposé à laisser

2 mois de loyer gratuit

à locataire sérieux reprenant mon bail tout de suite ou date à convenir.

Ecrire sous chiffre PA 51513, à Publicitas, 1951 Sion. P 853 S

A VENDRE MACHINES MODERNES DE MENUISERIE

1 mortaiseuse
 «FESTO» à l'état de neuf, avec garniture de chaîne.

1 bouchonneuse
 à trois broches.
 Machines comme neuves:

Pour renseignements, s'adresser: Roger J. SPIESS, 26, route de Bussigny, Renens. Tél. 34 55 27.

Nous cherchons

Un électro-mécanicien ou électricien

avec permis de conduire pour travaux internes et externes.

Réparation de l'outillage et des moteurs électriques, ainsi que de tous les appareils de ménage (machines à laver automatiques, frigidaires, etc.).

Rayon Seeland, Jura bernois et neuchâtelois.

Bon salaire assuré.

Faire offres urgentes avec prétentions à F. Pittier, at. électro-méc., rue de l'Avenir 53 a, tél. (032) 2 14 29. P 25884 U

**Industriels !
 Entrepreneurs !
 Artisans !**

**Travailler le bois, c'est digne
 Economiser, c'est choisir la machine Schelling**

Notre programme de vente :

- raboteuse-dégauchisseuse
- dégauchisseuse-raboteuse combinée
- machine combinée (5 combinaisons)
- toupille - toupille-tenonneuse universelle
- scie circulaire - scie circulaire avec lame inclinable
- délinéuse et scie à panneaux avec lame inclinable
- délinéuse à chariot
- scie à ruban
- mortaiseuse à mèche
- mortaiseuse à chaîne
- diverses ponceuses
- presses à cadre - presses à plaquer
- affûteuses et accessoires divers pour l'entretien des lames et de l'outillage

UNE NOUVEAUTE: sur demande, nous étudions la possibilité d'automatisation de votre machine existante.

HENRI HELLER
 Machines - Outillages - 1009 PULLY - Téléphone (021) 28 76 55
 Agent général pour la Suisse romande des machines Schelling

LE SALON DE VOS REVES



Créé spécialement pour vous, mesdames, ce magnifique ensemble du plus pur style Louis XV donnera à votre intérieur une classe inégalable. L'ensemble en noyer massif richement sculpté, rembourrage 100% crin, coussins, plumes.

seulement Fr. 2 800.-

Avant tout achat, adressez-vous à la maison spécialisée, une des seules fabriquant elle-même la plupart de ses meubles de style.

GOBET MEUBLES DE STYLE
 1630 BULLE
 Rue du Vieux-Pont 1
 Tél. (029) 2 90 25

BON pour une offre sans engagement
 Nom et prénom : _____
 Localité : _____
 Rue : _____
 Je m'intéresse à : _____

Dame cherche à Martigny, service de

CONCIERGERIE
 A la même adresse, on demande à louer

appartement
 de 4 pièces, de préférence dans bâtiment ancien et en ville.

S'adresser au tél. No (026) 2 10 07

100 matelas
 à ressorts, 90x190 cm., garantis 10 ans.
 Fr. 79.-

WURTH
 1020
 Renens - Croisée
 Tél. (021) 34 36 43
 P 1533 L

CADEAUX PRATIQUES

Pour maman :

un Mixer
 ou
une marmite à vapeur



Fefferlé & Cie SION

AVENUE DU MIDI - TEL. (027) 2 10 21

P 89 S

Comptable diplômé fédéral

Fiduciaire André Sommer

Porte-Neuve 20, SION
 Tél. (027) 2 13 26

CONTROLES - REVISIONS - EXPERTISES - ORGANISATION - FISCALITE
 P 512 S

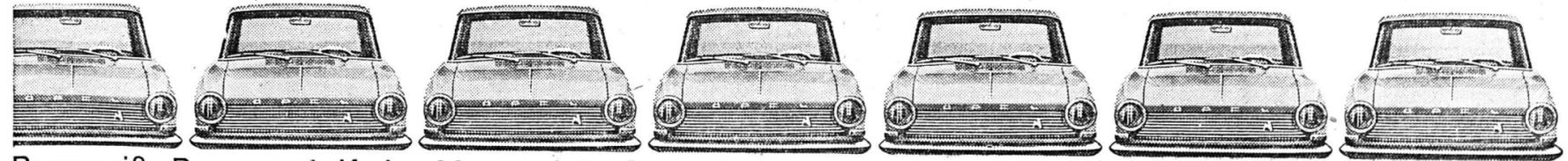
Cadeaux pratiques

PULLOVER
 LINGERIE
 FOULARDS
 GANTS
 PARAPLUIES
 BAS, etc.
 ROBES DE CHAMBRE
 LISEUSES

Pour enfants :
 Pantalons de ski
 Vestes matelassées
 Pyjamas - Trainings
 Collants

Girod Sœurs Monthey
 Tél. (025) 4 22 77.

Prix avantageux pour les toutes dernières Kadett 65!



Pourquoi?... Parce que la Kadett 66 est arrivée. Cette offre avantageuse ne veut pas dire que les modèles 65 aient changé. Ils sont seulement moins chers. Venez les voir - chez nous. Vous serez étonné.

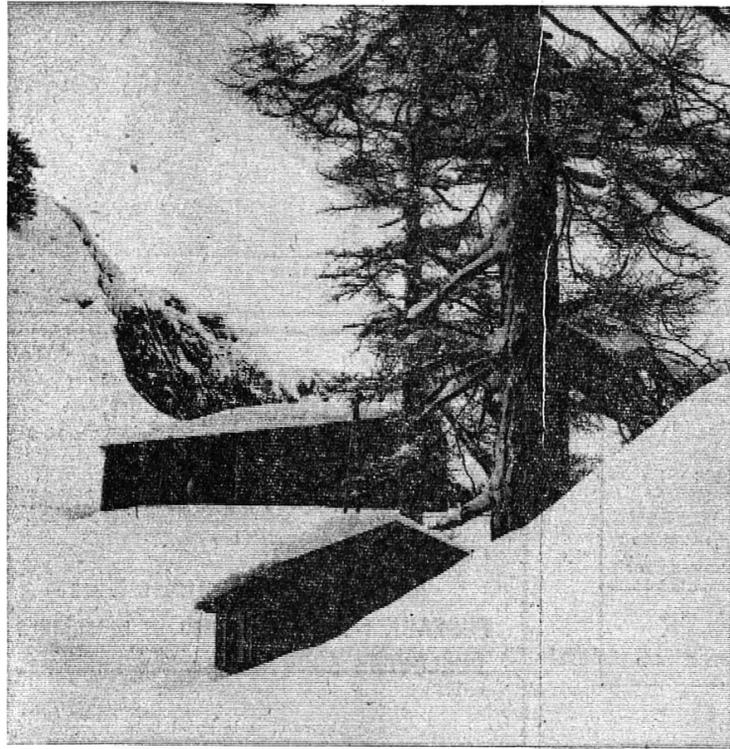
échos du valais

Ravitaillement d'un chantier de haute montagne...

...bloqué depuis le 1er décembre



Des ouvriers se frayent un chemin. A droite M. Gaston Bruttin, de l'entreprise Billieux.



Les baraquements en partie cachés par la neige.



Depuis quelques jours on attendait ces colis.

AYENT — Si l'hiver ne commence que le 21 décembre il s'est bien installé chez nous depuis quelques semaines. Les abondantes chutes de neige arrivées inopinément, ont posé pas mal de problèmes. Certains chantiers de haute montagne ont été isolés tout d'un coup.

LE CHANTIER DU VATZERET A ZEUZIER

Le consortium Billieux-Mittaz, depuis de longs mois s'est installé proche du barrage du Zeuzier. Un tunnel a été percé pour l'adduction d'eau du Vatzeret. Le barrage du Zeuzier n'est alimenté que par des eaux descendants des pentes avoisinantes. Afin de compter sur un apport d'eau supplémentaire, au printemps surtout, il a été décidé de percer une galerie de 643 mètres de longueur afin de capter les eaux du Vatzeret, un torrent

Par - gé -

qui descend sur un alpage à droite du barrage. De cette galerie partira une conduite de 350 mètres, en béton, à ciel ouvert à flanc de coteau. L'entreprise avait décidé de poursuivre les travaux afin que l'eau puisse être conduite au barrage au printemps prochain. Le dernier coup de mine pour le percement de cette galerie avait eu lieu le 19 novembre dernier. Une petite fête avait marqué cet événement.

Les travaux en question sont commandés par la Suisselectra. L'ingénieur Fonjallaz assure la direction.

LES OUVRIERS BLOQUES DEPUIS LE 1er DECEMBRE

Les ouvriers, au nombre de 30, sont bloqués là-haut depuis le 1er décembre dernier. Les travaux se poursuivent normalement car des stocks de ciment et de sable avaient été constitués. Le Consortium a assuré le ravitaillement des denrées périssables et du courrier. Quatre transports par hélicoptère ont déjà été faits jusqu'à ce jour.

UNE VISITE AU CHANTIER

Hier j'ai eu l'avantage de rendre une visite à ce chantier. Le déplacement s'est effectué en hélicoptère piloté par M. Fernand Martignoni. M. Jean-Louis Favroz, technicien de l'entreprise Billieux et M. Gaston Bruttin, contremaître de la même entreprise, se sont rendus aussi sur place. Là-haut, à 1800 mètres d'altitude, il faisait relativement doux. Le thermomètre marquait + 5 degrés. Il n'y avait pas de vent. Les ouvriers étaient contents de revoir l'hélicoptère et de recevoir des nouvelles et du courrier. La neige atteint une couche de plus de quatre mètres.

VENDREDI LE CHANTIER SE FERMERA

Le vendredi 17 décembre le chantier se fermera. S'il n'y a pas de danger d'avalanches, le Consortium essaiera d'ouvrir la route. Si cela n'est pas possible, tous les ouvriers seront transportés par hélicoptère jusqu'à Montana.

L'hélicoptère a redescendu en plaine un saisonnier italien qui avait été blessé à une main. Il s'agit d'un ressortissant de la Sardaigne.

Le moral de ces ouvriers est bon. Mais chacun — les pères de famille surtout — est content de redescendre. Avec les moyens de transport actuels, tout est possible.



L'hélicoptère prêt à retourner en plaine. De g. à dr.: Martignoni, le « petit » cuisinier du chantier et un employé.



Le saisonnier italien, blessé à une main, a été ramené en plaine.

Renvoi de l'assemblée des propriétaires de bétail de race brune

BRAMOIS. — La commission du bétail, de l'association agricole du Valais et l'organisation agricole Sion-Bramois avaient prévu une assemblée de propriétaires de bétail de race brune, le mercredi 15 décembre à 9 heures, au café-restaurant Belle Ombre. Cette assemblée n'aura pas lieu en raison du danger de fièvre aphteuse. Les responsables aviseront tous les intéressés lorsque cette assemblée pourra se tenir.

Pèlerinage interdiocésain à Lourdes pour 1966

Ce pèlerinage, qui concerne toute la Suisse romande, aura lieu du 29 avril au 6 mai, avec les 6 ou 7 trains habituels, sous la direction du rvd Doyen Jean pour le Valais et sera présidé par son Excellence Mgr Haller, évêque de Saint-Maurice, pour son ensemble.

Nouveauté : A part les trains, l'agence Orbis de Saint-Gall, organise, dans le cadre de ce pèlerinage, un voyage par avion.

Par la même occasion, nous avisons les futurs pèlerins pour Einsiedeln que la date a été fixée du 13 au 16 septembre 1966.

A plus tard, d'autres précisions et bonnes fêtes de fin d'année.
Le Comité

Un cadeau de prix bon marché!

L'ennui, aux approches des fêtes de fin d'année, c'est que les calculs qu'on voudrait faire avec le cœur, on est bien obligé de les faire avec la tête.

Simple question de budget. Or, je sais un cadeau bon marché qui peut devenir un cadeau de prix... Pourquoy ne pas offrir un billet de la « Loterie romande » ?

Souvenez-vous seulement que cette tranche des cadeaux, fixée au 18 décembre prochain, compte une quantité alléchante de lots, parmi lesquels un gros lot de 100.000 francs, un de 50.000 francs et cinquante de 1.000 francs.

Prenez vite des billets et tâchez d'avoir la main heureuse!

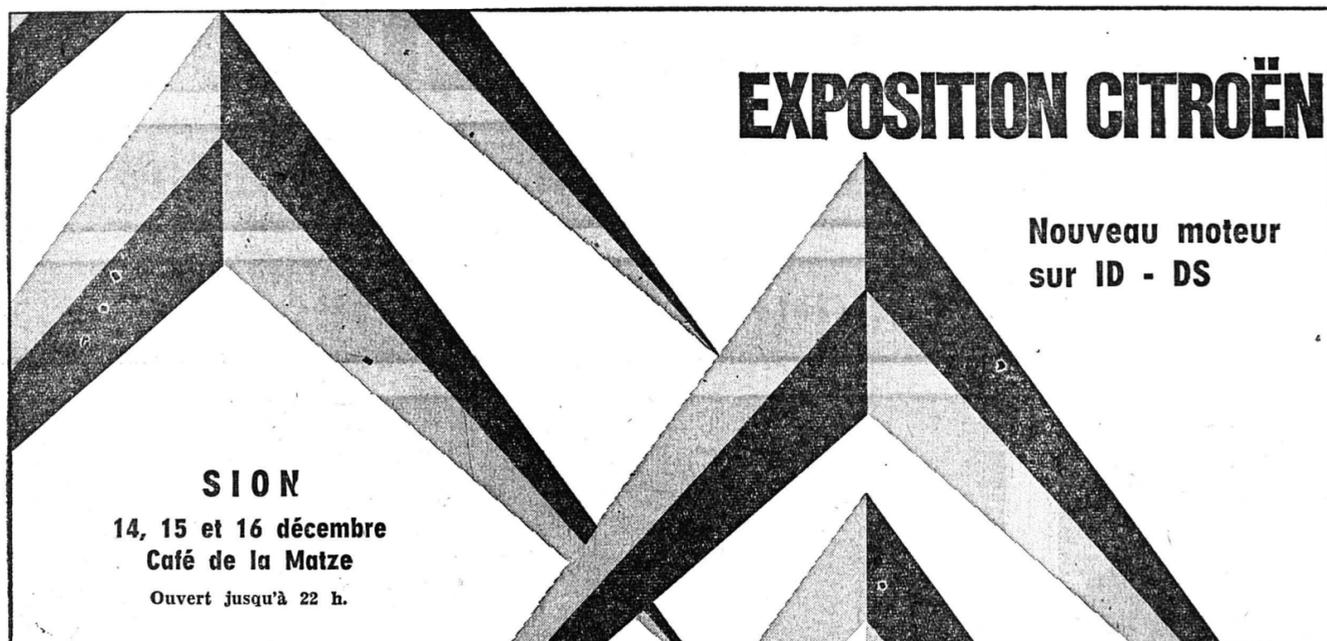


CINEDOC
de Sion
présente

NEW-YORK
SUR MER

Film primé de Pierre-Dominique GAILLEAU

Cinéma « LUX », mardi 14 décembre, 18 h 15 et 20 heures.



EXPOSITION CITROËN

Nouveau moteur sur ID - DS

SION
14, 15 et 16 décembre
Café de la Matze
Ouvert jusqu'à 22 h.

SAILLON

A vendre

1 LOGEMENT

comprenant 3 chambres, cuisine, 1 salle de bain, W.-C., cave et galetas. Conditions intéressantes. Pour traiter Fr. 20.000.— au minimum. Ecrire sous chiffre PA 40947, à Publicitas, 1951 Sion. P 40947 S

BAR A CAFÉ
avec alcool cherche

serveuse

Travail: 1 jour sur deux.

Téléphoner ou se présenter au Cep d'Or, Vevey.

Tél. 51 58 75.

Serveuse

est demandée par nouveau bar à café à Monthey.

Faire offres à Mme P.-A. Fracheboud, rue Portier 21, 1870 Monthey.

Etudiant cherche place

dans hôtel ou commerce pr apprendre le français. Libre tout de suite. Offres sous chiffre PA 77335, Publicitas, 1951 Sion P 77335 S

Coiffeuse

cherche place. Libre immédiatement. Ecrire sous chiffre PA 66576, Publicitas, 1951 Sion P 66576 S

Voici le test Mido



Mido
OCEAN STAR
la montre 100% étanche que vous ne remontez jamais.

E. KOHLER
R. des Remparts 8, Sion

Les frimas sont là,
donc habillez-vous chaudement

avec nos

ANORAKS dames et messieurs
FUSEAUX HELANCA dames et messieurs
PULLOVERS SPORT en teintes modernes

Toujours chez le spécialiste

J. PERRIN - CONFECTION

Tél. (025) 3 64 09 - Saint-Maurice P 537 S

Ne souffrez plus des pieds !

Faites régulièrement
contrôler vos pieds !

JEUDI 16 DECEMBRE

un spécialiste BIOS sera à votre disposition pour s'entretenir avec vous de l'état de vos pieds. Cette consultation vous est offerte à titre gratuit par la maison BIOS. Profitez donc de l'occasion qui vous est présentée! N'oubliez pas que seuls de bons pieds sont à même d'effectuer le travail journalier qu'on exige d'eux.

Chaussures Adrien

cretton

1920 Martigny-Ville

P 187 S

Prochainement

ouverture

Immeuble de la Moya

MARTIGNY

Près de la gare

de l'HORLOGERIE-BIJOUTERIE

« L'Anneau d'Or »

V. Sarasin-Vanonl

Argenteria - Gravure rapide en tous genres

Réparations de montres et bijoux

P 249 S

Etude d'avocat et notaire cherche

habile sténodactylo

de langue maternelle française, avec, si possible, notions d'allemand.

Faire offres écrites à :

Me Emile TAUGWALDER, avocat, 1950 Sion

P 41193 S

Collège Alpin, Morgins (VS)

Altitude 1400 m.

Internat catholique pour jeunes gens

Sections classique, moderne, commerciale - Cours primaire préparatoire (préparation aux examens d'entrée, orientation) - Cours de langue française pour élèves de langue étrangère.

Raccordements - Nombre limité d'élèves - Petites classes (3 à 10 élèves) - Enseignement individualisé - Sports d'hiver et d'été - Climat sain - Début du prochain trimestre: 10 janvier 1966.

Demander prospectus à la Direction, tél. (025) 4 31 71

P 1407 S

Vente juridique

Matériel d'entreprise

Lundi 20 décembre 1965, dès 14 h., au local des Ventes, dépôt communal, à Aigle, l'office des faillites vendra aux enchères publiques au comptant et à tout prix, des biens provenant de la masse en faillite de M. Henri Paley, entrepreneur à Aigle, savoir: 1 bétonnière à essence, 100 lt, 19 serre-joints, 20 étais métalliques «Adria», 2 brochettes à pneus, pelles, pioches, seaux à mortier, etc. 1 poste de radio «Wega», 1 passage plastic, 1 entourage de lit; puis, à l'ancien dépôt du failli, chemin du Cloître-de-Là, à Aigle: 1 bétonnière «Caddillon-Champion» type 170, moteur à benzine «Bernard»; 110 étais métalliques, 29 carrelots et 57 plateaux sapin, tuyaux, briques, capes et couverts de cheminée, etc. Le tout estimé à Fr. 2.814.— Aigle, le 2 décembre 1965.

Office des faillites d'Aigle, Dufour, subst. P 1405 L

Café des Chemins de Fer, cherche **une fille d'office**

Dimanche congé. Entrée le 20 décembre. Tél. (027) 2 16 17 P 41162 S



UN CADEAU DE VALEUR...

UNE BICYCLETTE !

Grand choix de vélos dès 4 ans

Le spécialiste

J. FARDEL - CYCLES

Martigny - Téléphone (026) 2 13 12

OCCUPATION ACCESSOIRE

Nous cherchons à partir du 1er mars 1966, plusieurs collaborateurs ou collaboratrices

pour la distribution d'un certain nombre de journaux en ville de Sion.

Horaire de travail: de 7 h. à 10 h. environ

Les personnes qui s'intéressent à ce travail simple et facile, sont priées de s'inscrire sous chiffre PB 51513 à Publicitas, Sion.

Elles seront convoquées à une séance où tous renseignements complémentaires leur seront fournis.

A LOUER

à l'avenue du Midi à Sion

(comme bureaux, bureaux-appartement ou appartement)

4 PIECES

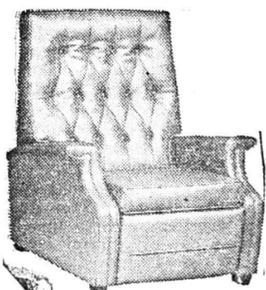
(dont une entièrement indépendante)

hall, cuisine, WC, salle de bain, grande terrasse.

Locaux remis à neuf. Prix avantageux.

Pour renseignements ou visite sans engagement, téléphoner au No 2 20 26, Sion.

P 505 S

« STRATOLOUNGER »

Made U.S.A.
dès Fr. 1250.-

Le beau fauteuil de relaxation
Le plus confortable du monde !

Rembourrage et mécanisme garantis à vie
Il se fabrique et se vend aux Etats-Unis 4000 «Stratolounger» par jour.

Tout le programme en exclusivité dans nos magasins

ART & HABITATION

14, av. de la Gare - SION - Tél. (027) 2 30 98

Documentation sur demande

P 163 S

Vœux de fin d'année

Pour atteindre tous vos clients, amis et connaissances sans risque d'oubli, réservez à temps votre emplacement dans le numéro du 31 décembre du « Nouvelliste du Rhône ».

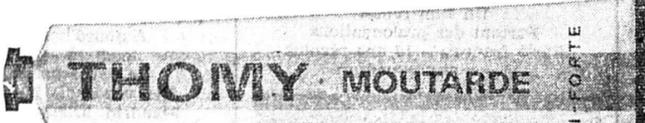
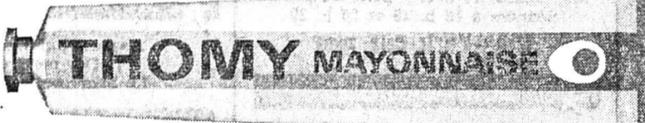
une case simple: Fr. 8.—
une case double: Fr. 16.—

M _____
Profession _____
Domicile _____

Veillez transmettre vos ordres jusqu'au 23 décembre 1965 à Publicitas, 1951 Sion, avenue du Midi 8.



POUR LES REPAS DE FÊTES

MOUTARDE MAYONNAISE THOMY




**Ces 100 autos qui roulent
sont à toi pour 5 Fr.**

**Ces 100 autos qui roulent
sont à toi pour Fr. 6.90**

La table, le plancher, la cour sont transformés en autostrade où roulent 100 voitures de tous modèles: conduites intérieures, camions, remorques, etc., toutes de couleurs vives: rouge, jaune, bleu, vert, etc. En plastique incassable, grandeur 4 cm.

Des heures de plaisir à jouer seul ou avec frères et amis. Peut être combiné avec Meccano, jeu de construction, chemin de fer, etc. La quantité disponible est limitée. Retourne aujourd'hui ce coupon.

Envoyez-moi immédiatement avec garantie de satisfaction:

1 ensemble de 100 voitures	Fr. 6.90
2 ensembles	Fr. 12.90
1 jeu de 50 voitures de sport (série de luxe)	Fr. 6.90

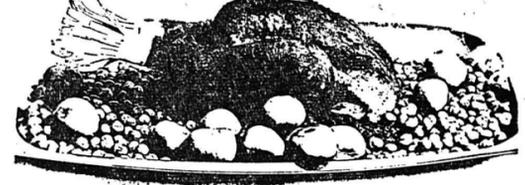
M. _____ âge _____
rue _____ à _____

A retourner à: **Exclusiv-Jouets**,
Case postale 66, 1260 Nyon.
Importation directe.
P 1382 L




*Rivella est si bon
et va avec tout!*







Annonces diverses



TAPIS SULLAM

vous suggère
quelques idées de cadeaux
utiles et agréables

VOYEZ NOS VITRINES
Avenue Nouvelle-Poste
MARTIGNY

**Offres et demandes
d'emplois**

Nous cherchons une
employée de maison
Entrée immédiate ou à convenir.
Ainsi qu'une
SOMMELIERE
connaissant les deux services.
Téléphone: (026) 5 36 98. P 41075 S

Nous cherchons
sommelière-serveuse
dans restaurant de premier ordre, à 10 kilomètres de Lausanne, aurait l'occasion de se perfectionner dans le français; sérieuse et de confiance. Faire offres Major Davel - Morrens (Vaud). P 98763 L

Café-restaurant du Chasseur
1854 Leysin engagerait tout de suite pour la saison d'hiver,
1 fille de maison
Heures de travail et congés réguliers. Salaire intéressant, logement compris.
Tél. (025) 6 24 38 ou (021) 28 11 42, dès 19 heures. P 98759 L

Monsieur actif
et intelligent demandé pour petits encaissements le soir entre 18 h. et 19 h., à Sion.
Ecrire en indiquant situation à R. Cochet, Paix 24, 1020 Renens. P 19347 L

Jeune fille française, d'une école d'hôtellerie, parlant français, allemand, italien et anglais, cherche place de
BARMAID
ou dans restaurant.
Mlle Annick Bridon, Grièges, 01 Pont-de-Veyle (France). P 20535 F

Annonces diverses

LAND-ROVER
équipée avec une citerne et compteur.
LAND-ROVER
équipée d'une turbine à neige actionnée avec moteur auxiliaire. Agence ROVER, ch. des Mouettes 2, Lausanne (021) 26 77 26. P 1388 L



Le cadeau de Noël
le plus beau
et le plus utile
que vous
puissiez offrir:
La nouvelle
machine à coudre
Bernina-Record
730

BERNINA

R. WARIDEL
Av. de la Gare, Nouvelle Poste
MARTIGNY

CONSTANTIN S. A.
Rue des Remparts
SION P 194 S



Avez-vous
choisi
vos
cadeaux?

Coussins chauffants,
avec 3, 4 ou 5 degrés de chauffage
depuis fr. 29.50

Sèche-cheveux, 11 modèles
différents depuis fr. 31.80

Casque-séchoir depuis fr. 98.-

Chauffe-lit depuis fr. 58.-

Chancellières électr.
depuis fr. 45.-

Lampes de quartz depuis fr. 98.-

Radiateurs soufflants à turbine
fr. 98.- / 115.-

Fer à coiffer fr. 49.-

sont toujours appréciés

Solis dans les magasins
spécialisés

AVIS

Nos magasins seront ouverts jusqu'à

21 h. 30

Les 15 et 21 décembre



MARTIGNY

P 7 S

Avec tous les plats
Rivella —
la boisson qui convient
toujours!



RIVELLA

Peu importe ce que vous mangiez — du froid ou du chaud, du salé ou du sucré — Rivella est la boisson qui convient. Rivella fait passer les repas plus facilement (parce qu'il est faiblement gazeux). Mais il n'est pas seulement digeste, il fait du bien. A votre prochain repas, buvez un Rivella... vous vous sentirez bien. Essayez donc! Rivella est la boisson idéale au volant.

échos du valais

SION ET LE CENTRE

DE VALERE A TOURBILLON

Aimer les choses...

En quelques 130 pages petit format, Georges Perec a décroché le « Prix Renaudot 1965 ». Nos lecteurs en ont été informés. Le critique littéraire s'est tout de suite attaché à souligner le trait dominant des héros, du jeune couple, Jérôme et Sylvie, bien d'aujourd'hui, issus des classes moyennes. Oui, à l'écoute de l'époque présente, l'auteur y décrit leur vie quotidienne, l'idée que ces jeunes gens se font du bonheur, les raisons pour lesquelles ce bonheur leur reste inaccessible.

Le récit, fait au conditionnel, maintient l'intérêt d'un bout à l'autre. Mais, pour le côté littéraire, je vous renvoie aux appréciations des spécialistes en la matière, pour ne reprendre que l'aspect psychologique ou le trait sociologique mis en évidence ici par Perec, ce style de vie que vous aurez noté, vous aussi, dans votre entourage, plus particulièrement chez nos enfants plus ou moins émancipés, à l'heure où le snobisme et le planning, sous toutes ses formes, invitent à courir après « les choses », après ce qui est en vogue, quitte à les délaisser avec la même inconscience qu'on se les est procurées.

Ce seul passage où Jérôme désire, comme ses amis, suivre, s'adapter à quelque modèle vestimentaire, non pas du gentleman anglais, mais celui de la très continentale caricature qu'en offre un émigré de fraîche date, aux appointements modestes :

Le jour où Jérôme acheta ses premières chaussures britanniques, il prit soin, après les avoir longuement frottées, avec un chiffon de laine légèrement enduit d'un cirage de qualité supérieure, de les exposer au soleil, où elles étaient censées acquiescer au plus vite une patine exceptionnelle... C'était sa seule paire de chaussures : il en abusa, les traîna dans des chemins défoncés, et les détruisit en un peu moins de sept mois.

C'est ça, ces deux représentants des années 60 « succombaient aux signes de la richesse avant d'aimer la vie ». Et cette mésaventure a commencé, pour eux, dès l'instant où ils se sont mis à l'idée qu'une vie entière pouvait s'écouler entre des murs couverts de livres, des objets si parfaitement domestiqués qu'ils auraient fini par le croire de tout temps créés à leur unique usage... ils ne se sentiraient pas enchaînés, certains jours ils iraient en voyage... Enfin, ils auraient aimé être riches, non parce qu'ils ne l'étaient pas, mais simplement parce qu'ils n'étaient pas pauvres.

Cet incroyable snobisme qui pousse tant de gens à entasser des choses inutiles et ainsi de suite d'articles en articles au gré de la publicité du voisin, de l'épouse. Une telle vue des choses peut mener très loin, à un sérieux encombrement, au terme duquel ce sera toujours l'asservissement, l'insatisfaction. Jérôme et Sylvie n'ont fait que butiner dans les différents domaines des arts, des lettres, trop impatients, axés sur les attractions du jour, entre deux lectures de « L'Express » — car ici aussi il faut être à la mode, en pleine gauche ! — ils acquiesçaient, à bon compte, des étains, des couteaux à manche de corne, des écuelles... des choses !

Tés.

« Le deuxième coup de fusil ! »

SION — Jeudi soir, à la salle de la Matze, sera projeté par la Compagnie de J.-M. Rouzière, la pièce de Robert Thomas : « Le deuxième coup de fusil ! »

C'est une pièce policière conforme aux meilleures règles du genre. Du début à la fin de l'action, il est difficile de savoir de quel côté est le mal et de quel côté est le bien. Chaque rebondissement de l'intrigue apporte un nouveau doute qui tient en haleine. Robert Thomas a été baptisé le Hitchcock français. Il mêle une drôlerie réelle à l'élément angoissant. Sa richesse d'imagination paraît illimitée.

Partout où elle a été jouée, cette pièce a été l'objet d'élogieuses critiques.

Jean Paget, dans « Combat » a écrit : « Qui aime les pièces policières sera satisfait. Dès que l'intrigue est suffisamment nouée, le suspense est excellent, l'affaire pleine de surprises, l'étonnement du spectateur habilement sollicité. »

Pour sa part Jean Dutourd, dans « France-Soir », écrivait :

« Il paraît que l'on attend les auteurs de comédies policières à leur troisième acte. M. Robert Thomas peut être satisfait, le troisième acte est tout à fait surprenant. Le coupable n'est pas celui qu'on pensait, tel est pris qui croyait prendre, et à bon chat,



bon rat, ou plus exactement : à bonne souris, bon piège. Notre photo : Jacqueline Richard.

— Gé —

ENCOURAGER LA RACE BOVINE BRUNE DANS LE VALAIS CENTRAL

Les cris d'alarme sans cesse répétés de ceux qui se préoccupent de notre économie agricole en général, de plus en plus délaissée par les jeunes, comme de celle qui fait l'objet de ces quelques lignes, l'économie animale, font que chacun aujourd'hui connaît cette situation.

Je me permets cependant de la résumer et peut l'être ainsi :

1. Abandon systématique du bétail en montagne comme en plaine ;

2. Appartion de fermes s'organisant méthodiquement et basant leur production animale sur des races bovines donnant de plus forts rendements.

Nous avons donc : d'une part, un abandon d'autant plus néfaste qu'il prive notre canton de produits de première nécessité ; d'autre part, une reprise dynamique qui pourrait rétablir la situation, pour autant que l'on veuille bien encourager cet élan salutaire et le faire se généraliser.

Dans le Valais central, ces nouvelles exploitations, après expériences faites, ont opté, pour la plupart, pour la race bovine brune.

Cette race s'adapte en effet aussi bien à la stabulation permanente qu'à l'alpage, à nos fourrages qu'à nos conditions climatiques ; elle permet surtout des rendements en lait et viande satisfaisants, tout en ayant une bonne fécondité et longévité.

Voilà en bref les conclusions auxquelles sont arrivés les exploitants dont il est question plus haut, et dont le but est de partir sur des bases solides axées sur ce point capital et important : la rentabilité.

Au vu de ce qui précède, il ressort évidemment que si nous voulons vraiment mettre un terme à la détérioration de notre économie animale, il faut revoir les limites d'encouragement des races bovines en Valais.

La race qui fait l'objet de ces propos n'est encouragée (encouragement = contrôle de l'ascendance et de la descendance pour la sélection, contrôle laitier, etc.) que dans le Haut-Valais jusqu'à Salquenen.

Cette zone d'encouragement devrait donc englober également le Valais central. Une requête dans ce sens a été faite en 1962 par l'association agricole du Valais et, nous l'espérons, de l'autorité cantonale et fédérale.

Dans cette prévision, tous les intéressés devaient se retrouver le mercredi 15 décembre au restaurant de la Belle Ombre au pont de Bramois. Cette assemblée a été renvoyée à cause du danger de fièvre aphteuse.

Certains pensent que l'on ne peut encourager une race sans porter préjudice à une autre. C'est d'ailleurs, semble-t-il, ce qui freine l'aboutissement de notre requête qui pourtant se base sur cette réalité résumée plus haut. Nous pensons toutefois que bien qu'un choix soit à faire dans nos races, il restera certainement chez nous des conditions et des situations où notre race d'Hérens rustique aura encore sa place.

Nos éleveurs doivent cependant envisager l'avenir avec réalisme et se décider à des options où les considérations d'ordre sentimental ou poétique n'ont plus place.

La situation présente prouve bien que seuls ceux qui l'ont compris tiennent. Mais il faudra, qu'avec l'agrandissement et la rationalisation des étables augmentant les possibilités de gains et limitant les servitudes, il y ait au départ une race qui permette cette évolution.

Cette race, la grande majorité des fermiers du centre l'ont adoptée : il faut donc l'encourager.

Ce sera à notre avis, une des solutions valables capable de redresser la situation de recul de notre économie animale.

Bernard Varone.

CINÉMAS * CINÉMAS

★ SION - ARLEQUIN

Du mardi 14 au lundi 20 dec.
Marie-José Nat dans

Journal
d'une femme en blanc
d'après le roman d'André Soubiran
Un thème d'actualité
Un film réussi
Partout des prolongations
Parlé français - 18 ans révolus
Faveurs suspendues

★ SION - LUX

Mardi 14 dec. - CINEDOC
Séances à 18 h. 15 et 20 h. 30

New-York sur mer

★ SION - CAPITOLE

Mardi 14 dec. - 14 RELACHE

★ MARTIGNY - ETOILE

Aujourd'hui RELACHE
Dès mercredi 15 - 16 ans rév.

Un film russe d'A. Stolper
Les mois les plus longs

★ MARTIGNY - CORSO

Mardi 14 - 16 ans rév.

Dernière séance du western avec Robert Taylor

Le bourreau du Nevada

Dès mercredi 15 - 16 ans rév.
Des exploits inouïs, spectaculaires

La colère d'Achille

★ CINEMA D'ARDON

Aujourd'hui RELACHE

Samedi et dimanche
L'assassin connaît la musique

★ RIDDES - L'ABELLE

Ce soir RELACHE.

Les 18 et 19 décembre, LE GENDARME DE ST-TROPEZ.

★ FULLY - CINE MICHEL

Aujourd'hui RELACHE
Mercredi 15 - 16 ans rév.
Le bourreau du Nevada
Dès vendredi 17 - 18 ans rév.
La chasse à l'homme

★ SAXON - REX

Aujourd'hui RELACHE
Jeudi 16 - 16 ans rév.
Le bourreau du Nevada
Dès vendredi 17 - 16 ans rév.
Mandrin, brigand gentilhomme

★ SAINT-MAURICE-ROXY

Aujourd'hui RELACHE
Dès mercredi
Le bourreau de Londres

★ TROISTORRENTS - FORUM

Aujourd'hui RELACHE
Samedi et dimanche
La charge de la 8e brigade

★ MONTHEY - MONTHEOLO

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans rév.
Un super-film d'épouvante

La chute
de la maison Usher
d'après Edgar Poe

★ MONTHEY - PLAZA

Aujourd'hui RELACHE
Dès demain
Jeanne Moreau dans
Mata-Hari, agent H 21
18 ans révolus

★ BEX - REX

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans rév.
Une œuvre grandiose et dramatique

Les 3 soldats de l'aventure
avec
Yul Brynner et Richard Widmark
Scope

TRIBUNE LIBRE

Les Mayens d'Arbaz : Feu rouge au développement touristique ?

Les Mayens d'Arbaz ont connu dès 1957 un réjouissant développement touristique concrétisé par la présence d'une soixantaine de nouveaux chalets. A de rares exceptions, ces chalets sont d'une excellente tenue esthétique et leurs propriétaires peuvent être félicités de leur bon goût. En effet, le moment est venu de proscrire les couvertures en tuiles et les constructions en maçonnerie affublées d'un semblant de « vieux pays ». Faisons confiance aux édiles pour atteindre ce but !

Les promoteurs de ces constructions ont fourni un effort considérable malgré les difficultés rencontrées en présence d'un RP avançant avec une désespérante lenteur et les mesures prématurées ou intempestives prises pour lui. Le développement, réalisé en dépit de l'inertie rencontrée, ne doit en aucun moment être interrompu par la carence des Services publics.

Cet arrêt brutal vient de se produire en raison du fait que la route principale, goudronnée et facilement carrossable, n'est pas déblayée de la neige. Les chalets sont inaccessibles, depuis de nombreux jours, par le bon vouloir ou l'inaction des responsables. Précisons que les propriétaires de chalets participent volontairement aux frais de déblayement de cette route.

Une telle situation va à l'encontre d'un vrai développement touristique

prôné par une Commune qui en a grand besoin pour couvrir les frais d'équipement investis ou à réaliser.

La Bourgeoisie d'Arbaz a récemment décidé la construction d'une nouvelle route carrossable reliant les Mayens d'Arbaz au télécabine d'Anzère dans le but de créer une liaison hivernale directe entre eux. L'impossibilité d'utiliser le tronçon inférieur de cette route, en hiver, rend inutile la création du nouveau tronçon supérieur ; est-ce raisonnable de construire, à grands frais, une nouvelle route si son accès est impossible au moment précis où elle représente le grand intérêt.

L'hypothèse suivant laquelle les responsables aient été déconcertés par la soudaineté des chutes de neige nous permet de rappeler que « administrer, c'est prévoir ». L'énoncé de cette règle absolue n'aura cependant pas facilité l'accès des chalets à ceux qui ont choisi cette belle contrée.

Nous nous persuadons, jusqu'à preuve du contraire, que les Autorités désirent réellement le développement du tourisme et nous voulons croire qu'elles prendront immédiatement les mesures nécessaires pour permettre l'accès des chalets par la route. Notre conviction sera étayée par la suppression du feu rouge barrant conjointement la route et le développement des Mayens d'Arbaz.

8 millions de pommes, 7 millions de poires, 1.400.000 légumes de garde expédiés jusqu'au 11 décembre

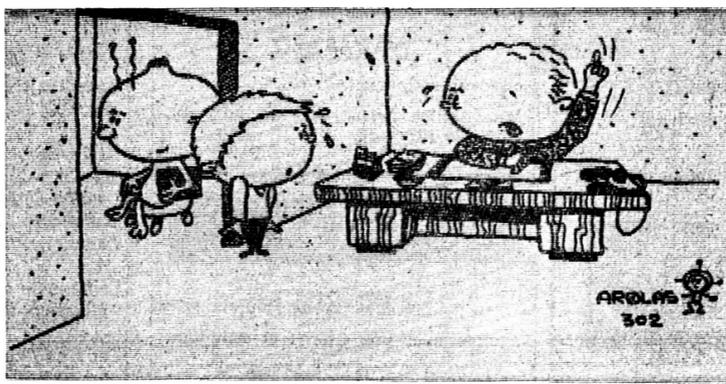
	Pommes	Poires	★ Légumes de garde
5.12.1965	—	—	—
6.12.1965	58.114	33.579	11.127
7.12.1965	79.000	26.239	—
8.12.1965	—	—	—
9.12.1965	49.531	600	5.800
10.12.1965	28.606	12.200	25.980
11.12.1965	—	—	—
TOTAL	215.251	72.618	42.907
REPORT	8.006.568	6.835.334	1.401.366
EXPEDITIONS au 11.12.1965	8.221.819	6.907.952	1.444.273
PREVISIONS semaine du 12 au 18.12.1965	150.000	60.000	—

★ Légumes de garde : carottes, choux, céleris, poireaux, oignons.

OBSERVATIONS

L'inventaire des poires de table à fin novembre a permis de dénombrer un total de 100 wagons de Louise-Bonnes dans les entrepôts suisses. La plus grande partie de ces poires se trouvent encore en Valais. Ce chiffre est encore important ; aussi l'importation de poires de luxe qui a lieu habituellement au temps des fêtes est-elle liée à une prise en charge des Louise-Bonnes indigènes.

Le coin d'humour d'Arolas



Faites entrer, je me réjouis de connaître l'imbécile qui a inventé cette histoire idiote sur la vie martienne.

Le Noël du missionnaire valaisan

SION — Plus de 200 Valaisans, dont trois évêques et près de 200 prêtres et religieuses se dépensent depuis 3 années pour la cause missionnaire sur les divers continents. Les catholiques du diocèse de Sion ont décidé de leur offrir à chacun un cadeau pour leur rappeler que leurs compatriotes sont de cœur avec eux dans les pays lointains où se déroule leur ministère. Plus de 12.000 francs ont déjà été recueillis à cet effet jusqu'à ce jour.

échos du valais

HAUT-VALAIS

L'OFFICE DU TOURISME HAUT VALAISAN FAIT LE POINT

BRIGUE — L'Association haut valaisanne du tourisme, présidée par M. Paul Guntern, de Sierre - Loèche les Bains, vient de tenir ses assises annuelles dans la grande salle du Buffet de la gare. Une quarantaine de participants, parmi lesquels on a surtout reconnu la présence de M. Léo Guntern, Conseiller aux Etats, ont pris part à cette importante réunion. Dans son rapport, particulièrement détaillé, le président donna connaissance à l'assemblée des efforts constants et soutenus qui ont été fournis par le comité de cette Association existant depuis 1958. M. Guntern termina d'ailleurs son exposé en se promettant de se maintenir toujours en éveil afin de sauvegarder les intérêts touristiques de la région. C'est pourquoi, après avoir encore entendu les autres rapports statutaires qui ne furent pas l'objet de longues discussions, on procéda à l'élection du comité au cours de laquelle le dynamique Paul Guntern fut réélu par acclamation. Tandis que ceux qui l'ont accompagné dans le comité ont

également accepté une nouvelle réélection. C'est ainsi que l'équipe administrative de cette association est composée de la façon suivante :

Paul Guntern, Loèche les Bains ; Hubert Bumann, Saas-Fee ; Joseph Aufdenblatten, Zermatt ; Binz Directeur BVC, Brig ; Théo Franzen, Morel ; Alois Imhasly, Fiesch ; Innocent Lehner, Lotschental ; Arnold Marty, Brigue ; Max Walter, Grächen ; Hugo Wirz, BLS Berne ; Théo Welschen, Zermatt ; Zehner, directeur du FO, Brigue et Paul Zenhausern, Unterbach.

A noter qu'au cours de cette réunion, on procéda à l'admission de nouveaux membres. Ce qui fait que le nombre de ces derniers s'élève actuellement à 100 et que le centième se trouve être M. Wolfgang Lorétan, Conseiller d'Etat.

Ce qui est de bon augure puisqu'un des premiers hommes du pays accepte avec sa modestie légendaire, d'être le dernier venu dans cette importante Association à laquelle nous formulons nos meilleurs vœux de succès.

Iudo

Attention à la neige accumulée sur les toits

BRIGUE — Alors que M. Giacchetto, chef de service à la fabrique de pâtes Dell'Oro, avait parqué son véhicule sur la place de pare de la dite fabrique, quelle ne fut pas sa stupéfaction de s'apercevoir qu'il avait été complètement recouvert de neige, subitement tombée d'un toit. Après avoir débarrassé l'élément blanc, on dut enregistrer que le toit de l'automobile n'avait pas résisté à un tel choc et qu'il avait été sérieusement enfoncé. On peut se demander de ce qu'il serait advenu du conducteur si ce dernier s'était trouvé dans le véhicule au moment de l'arrivée de cette intempêtive visite.

La route est glissante

GAMPEL — M. Raphaël Zuber, directeur de la fabrique de biscuits de Naters circulait avec son automobile sur la route tout près de Gampel, lorsqu'il dut ralentir la marche pour autoriser le passage d'un véhicule venant en sens inverse. Au même moment, M. E., de Brigue, qui suivait avec son auto celle de M. Zuber, ne fut pas dans la possibilité de maîtriser sur la route glissante son véhicule. Ce dernier vint tamponner l'arrière de la Mercedes de M. Z., dont la carrosserie a quelque peu souffert de cette rencontre imprévue.

Le Valais à Bâle

Grâce à l'initiative d'un fidèle valaisan établi à Bâle, le Dr. Rodolphe Taugwalder, de Zermatt, et en étroite collaboration avec l'Office du tourisme de Bâle, l'UVT et l'OPAV, une très sympathique soirée d'information valaisanne s'est déroulée, le 11 décembre, au Casino de la ville de Bâle.

Près de 1400 personnes ont assisté à la projection de deux films documentaires (« Ascension du Cervin » et « Valais, pays des contrastes ») et d'une bande publicitaire de l'OPAV sur le Fendant.

Cette manifestation, extrêmement réussie fut précédée d'une réception-raclette, offerte en les salons de la villa de M. Taugwalder aux correspondants de la presse bâloise et à quelques hôtes de marque.

Voilà une nouvelle action de propagande très efficace, continuant les efforts déployés l'automne dernier, en vue notamment de réaliser des liaisons aériennes directes entre Bâle et le Valais.

Ajournement de l'assemblée générale de la sucrerie d'Aarberg

AARBERG. — Par suite de l'épidémie de fièvre aphteuse qui continue de s'étendre, la sucrerie d'Aarberg a décidé de renvoyer à une date encore indéterminée son assemblée générale prévue pour le 17 décembre 1965.

Routes glissantes

CONCHES — Alors que M. Philippe Walpen, de Reckingen, remontait hier la vallée, tout près de Biel, au volant de son automobile, il se trouva subitement en face d'un véhicule militaire qui se dirigeait sur Brigue. Par suite de la chaussée excessivement glissante, les deux conducteurs ne furent pas dans la possibilité de maîtriser immédiatement leurs véhicules qui se heurtèrent violemment. On n'enregistra heureusement, pas de blessés mais les carrosseries furent sérieusement mises à mal.

Dans la même journée, un autre accrochage a été enregistré sur la route de Fieschertal. M. Zenhausern, boulanger à Fiesch, circulait avec son automobile lorsque cette dernière entra très violemment en contact avec celle de M. Walpen, instituteur, qui se dirigeait sur Fiesch. La jeune fille qui se trouvait à côté de M. Zenhausern a été blessée au visage par des éclats de verre. Elle a été soignée sur place par un médecin. Les 2 véhicules, par contre, se trouvent dans un bien triste état.

A noter que ces 2 accidents ont été causés par l'étroitesse actuelle de la chaussée.

DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

Le Chœur d'hommes « l'Espérance » délibère

CHALAIS. — Sous la dynamique présidence de M. Georges Perruchoud, les chanteurs se sont réunis à Réchy.

Après les souhaits de bienvenue, la lecture du protocole, les comptes et les rapports des vérificateurs de compte sont approuvés avec remerciements.

Le rapport présidentiel relata, les différents faits de l'année écoulée et la bonne ambiance qui a régné au sein de la société.

Les nominations statutaires étant à l'ordre du jour, on a eu le regret de voir le comité au complet ne plus accepter un nouveau mandat. Après différentes propositions un comité a été prévu. Mais vu l'absence de certains membres pressentis, une nouvelle assemblée a eu lieu dimanche. Le nouveau comité sera ainsi constitué :

Président : Zuber Norbert
Membres : Christen Marcel, Mathieu Robert, Perruchoud Lucien, Mabillard Arthur.

Nous souhaitons plein succès à ce nouveau comité, pour que le chœur d'hommes l'Espérance dirigé avec compétence par M. Martial Perruchoud continue sa mission dans notre commune.

Une ancienne tradition

RECHY. — Selon une coutume bien établie, la confrérie de la chapelle de Saint-Mathias a récité hier après-midi le rosaire dans la nouvelle chapelle en présence de nombreux membres de la confrérie.

Ensevelissement

VERNAYAZ — 10 heures, M. Valentin Cretton.



Monsieur Clément BOURGEOIS à Bovernier ;

Madame et Monsieur Michel SARRASIN-BOURGEOIS et leurs enfants Jean, Clément, Pierre, Eddy, Johny à Bovernier ;

Madame et Monsieur Yvon DU PASQUIER-BOURGEOIS et leur fille Carole à Bovernier ;

Madame et Monsieur Manu DELY-ALLODI, à Bovernier ;

Madame et Monsieur Etienne SARRASIN-ALLODI et leurs enfants, à Bovernier ;

Monsieur et Madame Hermann BOURGEOIS et leurs enfants à Bovernier et Genève ;

Madame Vve Lucie SARRASIN-BOURGEOIS et ses enfants à Bovernier, Genève et Jura bernois ;

Monsieur et Madame Gratien BOURGEOIS et leurs enfants à Bovernier, Sion et Isérables ;

Madame et Monsieur Paul PELLAUD-BOURGEOIS et leurs enfants à Bovernier ;

Les enfants de feu Marius BOSSONET, à Bovernier et Martigny ;

ainsi que toutes les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Pauline BOURGEOIS

Née ALLODI

leur chère épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui dans sa 56e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le jeudi 16 décembre 1965, à 10 heures, à Bovernier.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P. P. E.



Madame Douglas GIROUD-DELALOYE, ses enfants Robert, Jean-Paul, Véronique, à Riddes ;

Madame et Monsieur Georges MARCOZ-GIROUD et leur fille Sabine, à Sion ;

Monsieur Claude GIROUD, à La Sarraz et sa fiancée Mademoiselle Erika Matter, à La Sarraz ;

Monsieur Albert GIROUD, à St-Maurice ;

Monsieur et Madame Roger GIROUD-EPINEY et leur fille Christiane, à Martigny ;

Madame et Monsieur Jean FERREOL-GIROUD, leur fils Jean-Yves et Pierre-Alain, à St-Maurice ;

Madame veuve Alphonse MARET-DELALOYE, ses enfants, petits-enfants, à Aproz ;

Madame et Monsieur Célestin BAE-RISWYL-DELALOYE, leurs enfants et petit-enfant, à Aproz ;

Madame et Monsieur Pierre-Marie GERMANIER-DELALOYE, leurs enfants et petits-enfants, à Aproz ;

Les enfants et petits-enfants de feu Maurice LUISIER-DELALOYE, à Fully, La Sarraz et Vétroz ;

Madame et Monsieur Marcel GIROUD-GIROUD, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny ;

Madame veuve Marcel GIROUD-LUGON, ses enfants et petits-enfants, à Martigny, Saxon et Sion ;

Monsieur et Madame Léonce GIROUD et leur fils, à Genève ;

Monsieur Joseph PLAN, ses enfants, petits-enfants, à Saxon et Genève ;

Madame veuve Marcel MOTTIER-ROTH, ses enfants, petits-enfants, à Saxon, Martigny, La Tour de Peilz ;

ainsi que toutes les familles parentes ou alliées, GIROUD, AUBERT, MOULIN, GRANGES, DELALOYE et ROSSINI ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Douglas GIROUD

peintre

leur bien aimé époux, père, grand-père, fils, frère, oncle, neveu, cousin parent et ami que Dieu a rappelé à Lui subitement dans sa 47me année, muni des secours du Très Saint Sacrement, le lundi 13 décembre 1965.

L'inhumation aura lieu le mercredi 15 décembre 1965, à Aproz.

Messe en l'Eglise d'Aproz à 10 h.

Domicile mortuaire, à Riddes ;

Cet avis tient lieu de faire-part.

Dieu t'avait donné à nous
Il t'a repris en Son Ciel
Que ta volonté soit faite

Veille sur nous qui te pleurons.



Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors de leur grand deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Madame

Angèle ROH

prie toutes les personnes qui les ont entourées par leur présence, leurs messages, leurs dons de messe, leurs envois de fleurs, de couronnes, de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance. Un merci spécial au révérend doyen Lathion, à la classe 1907, ainsi qu'à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont pris part à leur grand deuil.

Erde, décembre 1965.



Madame Hortense BERRA-CLEMENT, à Champéry ;

Monsieur et Madame Lucien BERRA-MARCLAY et leurs enfants, à Champéry ;

Madame et Monsieur Jacob DECURTINS-BERRA et leurs enfants, à Champéry ;

Monsieur Etienne BERRA, à Champéry ;

Monsieur Adrien BERRA, à Champéry ;

Monsieur et Madame Théodule CLEMENT, à St-Aubin (Ne) ;

Famille CLEMENT-BECK, en Argentine ;

Madame Marguerite ENGMANN-TARRANTOLA, à St-Etienne (Fr) ;

les familles BERRA, CLEMENT, PER-RIN, GRENON, COUTAZ, EXHENRY, ZIMMERMANN, ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Louis BERRA

leur cher époux, père, beau-père, frère, beau-frère, grand-père, oncle et cousin que Dieu a rappelé à Lui le 13 décembre 1965, dans sa 75me année, muni des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Champéry, le mercredi 15 décembre 1965 à 9 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.



LA SOCIETE FOLKLORIQUE « CHAMPERY 1830 »

a le pénible devoir de faire part du décès subit d'un de ses vaillants aînés

Monsieur

Louis BERRA

membre d'honneur

père de ses 3 membres actifs Lucien, Constance et Etienne.

L'ensevelissement, auquel les membres sont priés d'assister, aura lieu le mercredi 15 décembre 1965 à 9 h 30 à Champéry.



LE SKI-CLUB ETABLONS DE RIDDES

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Douglas GIROUD

membre actif

Nous garderons de lui un fidèle souvenir.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 15 décembre 1965 à 10 heures, à Aproz.



Très touchées par les nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été adressés à l'occasion du décès de

Monsieur

Maurice STUDER

Madame Annie Studer et les familles Studer et Imhof remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

Sion, décembre 1965.



La famille de feu

Paul MOTTIER

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil et les prient de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci spécial à M. le Dr. Gard, à la direction et au personnel de l'Hôpital de Martigny, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont entouré le cher défunt durant sa maladie.

St-Maurice, le 14 décembre 1965.

LA SOCIETE DE SECOURS MUTUEL D'EVIONNAZ

a le pénible devoir de faire part du décès de son membre

Monsieur

Marcel FRAGNIERE

ancien vice-président

L'incinération, précédée du culte, aura lieu à Crissier sur Lausanne, le mercredi 15 décembre à 15 heures.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de leur dure épreuve, la famille de

Monsieur

Maurice ROSSIER

remercie très sincèrement toutes les personnes qui par leur présence, leurs messages, leurs dons de messes et de fleurs et leurs prières se sont associées à leur grand chagrin et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Un merci tout spécial est adressé au personnel de l'hôpital, à M. le curé Pont, à la Société des chasseurs ainsi qu'aux contemporains de la classe 1920.

Troistorrents, décembre 1965.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie qui lui ont été adressés, la famille de feu

Monsieur

Jules FROSSARD

à LIDDES

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et leurs messages, ont pris part à leur grand deuil et les prient de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.



Monsieur et Madame Louis COUDRAY-DUC et famille, à Genève

remercient sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence aux obsèques, leurs messages ou leurs envois de fleurs, se sont associées à leur grand deuil et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

NOUVELLES SUISSES ET ETRANGERES

LE 15 DÉCEMBRE VERRA-T-IL L'ÉCLATEMENT du Commonwealth?

LONDRES — La menace des Etats africains groupés au sein de l'organisation de l'Unité africaine ou O.U.A., de rompre leurs relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne le 15 décembre au cas où d'ici là il n'aurait pas été mis fin à la rébellion en Rhodésie, a été accueillie au début avec beaucoup de sang-froid à Londres et, dans des nouvelles de presse inspirées, considérées comme un coup de tonnerre théâtral et comme de la propagande. De source officielle, M. Bottomley, ministre du Commonwealth, a constaté : « Le gouvernement ne pense pas à se laisser manœuvrer par des gens qui veulent imposer leurs décisions irresponsables ». On évoque aussi dans les milieux gouvernementaux le fait que 9 des 35 Etats de l'O.U.A., qui font partie du Commonwealth, trancheraient dans leur propre chair en rompant leurs relations vu qu'ils reçoivent, chaque année, 50 millions de livres sterling sous forme d'aide économique et de développement.

Pourtant, avec l'approche du jour de l'ultimatum, une intense activité diplomatique a commencé pour dissuader les gouvernements des pays du Commonwealth qui préparent la rup-

ture de mettre leur plan à exécution. Ceci concerne avant tout la Tanzanie, dont le haut-commissaire à Londres a déclaré qu'il faisait ses valises et paraît la fermeture du haut-commissariat, ainsi que le Ghana. Le Canadien Arnold Smith, secrétaire général du Commonwealth, s'est chargé de rendre visite aux neuf hauts-commissaires du Commonwealth à Londres, afin de leur expliquer que le chemin de la rupture n'est pas la solution à influencer les décisions du gouvernement britannique.

D'ICI FIN JANVIER OU FEVRIER... Dans les milieux gouvernementaux, on pense que d'ici à la fin janvier ou février les sanctions économiques et financières qui ont été prises au détriment de la Rhodésie, auront suffisamment agi pour permettre à un groupement modéré de colons blancs de s'imposer, ce qui permettrait ensuite de reprendre les délibérations pour réinstaurer la légalité dans le pays. La pression publicitaire et de propagande sur la Rhodésie sera du reste encore amplifiée considérablement, dès que le puissant émetteur radio qui sera transporté de Londres au Betchouanaland fonctionnera.

M. Erhard préconise un système multilatéral de défense

WASHINGTON — Le chancelier fédéral allemand, M. Erhard s'est prononcé lundi au cours d'une interview accordée au magazine américain « U.S. News and World Report », en faveur d'un système multilatéral de défense comme le moyen le meilleur pour empêcher les différents pays d'aborder eux-mêmes la fabrication d'armes atomiques. « Celui qui se prononce contre la prorogation de telles armes ferait bien de réfléchir à ce point de vue, a dit M. Erhard, quelques heures avant sa rencontre avec le président Johnson.

Selon le Chancelier fédéral, la République fédérale allemande est actuellement sous la menace d'environ 1.000 fusées soviétiques de moyenne portée et elle devrait participer à la défense dans une mesure qui correspondait à la menace et à la part allemande du fardeau collectif de la défense.

Dans cette même interview, M.

Erhard s'est prononcé en faveur d'une intensification des relations entre la République fédérale allemande et les Etats-Unis. Il a également demandé une coordination de la politique commerciale avec l'Est des pays occidentaux.

● Dans une note remise hier à l'ambassade de Chine à La Nouvelle-Delhi, le gouvernement indien proteste contre l'incursion, vendredi, en territoire indien, de près de 400 soldats chinois armés.

● Le plan des stockages des cultures céréalières n'a pas été exécuté en 1965, annoncent les « Izvestia », citées par l'agence Tass. D'autre part, révèle l'organe du gouvernement de l'URSS, « la récolte de 1965 sera inférieure à la bonne récolte de 1964 ».

Mesures draconiennes en Indonésie

SINGAPOUR — A partir de hier soir 20 h (heure locale), de nouvelles mesures draconiennes ont été introduites en Indonésie, afin de faire face à la crise économique de plus en plus aigue que connaît le pays, a annoncé le président Soukarno, dans un message au Parlement, indique la radio de Djakarta, captée à Singapour. Ces mesures comprennent une réforme monétaire aux termes de laquelle une nouvelle roupiah a été créée, valant mille roupiahs anciennes. Tous les anciens billets devront être changés contre de nouvelles coupures d'ici à six mois. D'autre part, la vente de voitures appartenant à l'Etat a été décidée.

SOUKARNO : « JE SUIS COMMUNISTE »

DJAKARTA — Le président Soukarno s'adressant dimanche en son Palais de Bogor (à 65 km au sud de Djakarta) à une délégation de « Groupes fonctionnels » a déclaré : « Je suis communiste ». Il a précisé qu'il entendait cette affirmation au sens où le communisme est une idéologie visant à la prospérité du peuple et à la justice sociale.

POUR S'EMPARER DE LA RECETTE JOURNALIERE Des bandits criblent de balles un garagiste, sa femme et leur fils

MULHOUSE — Pour s'emparer de la recette journalière d'un garage, dans la banlieue de Mulhouse, des bandits ont tué trois personnes : le garagiste, sa femme et leur fils, âgé de 16 ans. Les criminels ont pu s'enfuir impunément et prendre de l'avance sur la police, car leur forfait a été commis dans la nuit de samedi à dimanche, et ce n'est qu'hier matin qu'il a été découvert par les employés qui venaient prendre leur service au garage.

Le corps du jeune homme, Alain, a été trouvé le premier, dans le corridor. Il avait été tué d'une balle dans la tête. Dans la salle à manger voisine, gisaient les cadavres des parents, M. Paul Perreux, 45 ans, Mme Juliette Perreux, tous deux criblés de balles.

POUR FAIRE FACE A L'ALARMAANT BUDGET DE LA CONFEDERATION

M. BONVIN prône une politique financière à long terme

BERNE — Lundi soir, au Conseil national, M. Bonvin, chef du Département des finances et des douanes, a mis un terme au débat d'entrée en matière sur le budget de la Confédération.

Ce budget, a n'en pas douter, est alarmant. Avec les rapporteurs de la Commission, nous admettons que le moment est venu de faire le point. Tous les « médecins » préconisent le même remède : il faut « se mettre au régime ». Le Conseil espère qu'à l'avenir il ne sera plus seul à combattre les propositions qui diminuent les recettes et augmentent les dépenses.

On affirme, poursuit M. Bonvin, qu'il serait possible de présenter un budget équilibré, le Conseil fédéral l'a tenté, mais la « compressibilité » est limitée, à moins de reporter certaines dépenses aux années suivantes.

Déduire les crédits, oui, mais où ? De nombreuses demandes d'augmentation du personnel ont été refusées. L'entretien des bâtiments est nécessaire, ces frais ne peuvent être réduits. En ce qui concerne les subventions, on peut les diminuer, mais pas par le moyen du budget. Il faut respecter les engagements antérieurs. Une étude générale du système des subventions est, du reste, en cours.

Il est difficile de chiffrer la « masse de manœuvre » soit les dépenses qu'il est possible de manipuler. Mais cette marge est très minime, environ 15 %.

UNE ENORME AUGMENTATION DES DEPENSES...

L'énorme augmentation des dépenses, dit encore M. Bonvin, résulte de l'augmentation de la population et l'essor économique. Et ceux qui protestent le plus fort contre cette augmentation sont parfois ceux qui sont responsables de cet accroissement de la population adulte laborieuse. Quant au renchérissement — qui nous

coûtera l'an prochain 300 millions — la Confédération le subit, malgré toutes les mises en garde.

M. Bonvin énumère ensuite plusieurs décisions du Parlement contraires aux propositions du Gouvernement, qui ont aggravé la situation. Il faut maintenant en subir les conséquences. Puisse au moins ce budget déficitaire nous faire réfléchir et nous rendre réalistes, car les recettes n'augmentent pas au rythme prévu. C'est pourquoi le Conseil fédéral ne saurait admettre un renvoi du budget, comme on le propose. Ce serait une solution illusoire. Il est en revanche possible de suivre, dans une certaine mesure, la Commission des finances dans ses propositions.

... QUI IMPLIQUE UNE POLITIQUE FINANCIERE A LONG TERME

Il s'agit surtout de méditer une politique financière à long terme. Des études approfondies ont été faites par l'Administration et par une commission spécialisée. Pratiquement donc, le postulat de M. Reverdin (qui deman-

UN SYSTEME D'EMETTEURS POUR EMPECHER LES ACCIDENTS EN CHAINE

LONDRES — Un nouveau système devrait contribuer à empêcher les accidents en chaîne par brouillard et faciliter des secours rapides en cas d'accidents sur les autoroutes. Ce système a été mis au point par le physicien William Saunders-Price et il est actuellement examiné par les experts du Gouvernement britannique. Chaque conducteur recevra à son arrivée sur une autoroute, un émetteur. Lors d'un accident ou d'un freinage brusque, cet émetteur enverrait un signal à une « borne-radio » posée le long de la borne médiane. Ces bornes placées tous les 750 mètres émettraient à leur tour des signaux d'alarme aux autres conducteurs et avertiraient aussi le prochain poste de police.

MITTERRAND VA DE L'AVANT... DE GAULLE RECOURT AU PASSÉ

PARIS — La campagne électorale française se poursuit. De Gaulle répond à Mitterrand. Mitterrand répond à De Gaulle. Car il est désormais dans la « course présidentielle » deux hommes et non plus L'HOMME et L'ETRE MEPRISABLE. Faisant fi de son orgueil insensé, le général De Gaulle se jette à corps perdu dans sa dernière bataille. Mais le masque volontaire et hautain qu'il affichait jadis, a fait aujourd'hui place à un visage vieilli, voire inquiet.

L'ABANDON (POUR UNE FOIS) DU « MOI, JE... »

Interviewé par un journaliste, De Gaulle a tenté de dresser un bilan positif des réalisations de la Ve République en associant à son effort personnel celui d'une équipe homogène avec laquelle il collabore étroitement (?). Raillant les partis qui « caressent les clientèles pour être élus », il n'en va pas moins rappeler les avantages sociaux alloués aux Français après la Libération !

Le seul besoin de recourir au passé souligne l'inquiétude de l'homme qui sent le sol s'effriter sous ses pas et s'efforce de surmener en usant d'une démagogie facile.

MITTERRAND : TOUTES LES POLITIQUES MAIS PAS UN POLITIQUE

« Peut-on dire qu'il y a une politique étrangère du général De Gaulle ? Je ne le crois pas. En effet, il a fait toutes les politiques depuis sept ans et quelquefois même toutes à la fois » a déclaré, hier soir, M. Mitterrand.

« On est anti-américains avec les Russes, anti-russes avec les Américains, anti-anglais avec l'Allemagne, anti-allemands avec les Anglais, anti-chinois avec les Russes, anti-russes... j'arrête là mon énumération » a-t-il dit encore ajoutant : « Il n'y a pas une ligne politique étrangère du général De Gaulle, cette politique est en réalité opportuniste et changeante ».

« Mon choix politique, a-t-il poursuivi, c'est de défendre la paix en interdisant le moyen nucléaire ». Il plaide ensuite en faveur d'une politique de coexistence pacifique, déplorant que « La France disparaisse pratiquement de tous les endroits où l'on discute de la paix du monde ».

L'Europe politique et le Marché commun formaient enfin les thèmes abordés par le candidat de l'opposition.

Sensation au Grand Conseil vaudois

M. Pierre Oguey démissionne

Lundi après-midi, en ouvrant la séance du Grand Conseil vaudois, M. A. Coderey, président, a donné connaissance à l'assemblée, d'une lettre de M. Pierre Oguey, remettant sa démission pour la fin de la législature. Conseiller d'Etat depuis 1948, M. Oguey est âgé de 65 ans. Cette nouvelle a provoqué une vive sensation.

Rien ne justifie la construction de 3 usines thermiques dans la seule région de Cressier

DECLARE LE CONSEIL FEDERAL EN REPONSE A UNE QUESTION DE M. BAECHTOLD

BERNE — Le Conseil fédéral a publié, lundi, sa réponse à une petite question déposée le 6 octobre par le Conseiller national Baechtold (Ind.-Be). Il ne s'oppose pas catégoriquement au principe des usines thermiques, mais déclare « qu'il n'y a aucune nécessité économique de concentrer au voisinages des trois lacs du pied du Jura plusieurs usines thermiques. »

Rappelant tout d'abord les conditions d'implantation et d'exploitation de semblables usines, le Conseil fédéral souligne les mesures de protection spéciales qui en régissent le fonctionnement. Il appartient alors aux cantons d'en surveiller l'application. La Confédération n'exerçant qu'un contrôle limité.

DES USINES THERMIQUES AUX USINES ATOMIQUES

Le Conseil fédéral a déclaré à plusieurs reprises que, étant donné l'achèvement prochain de l'aménagement des forces hydrauliques économiquement exploitables, il préconisait le passage immédiat à la production d'électricité thermique utilisant des combustibles devant être aussi restreint que possible. Cette attitude est dictée essentiellement par le fait que l'approvisionnement de ces derniers dépend essentiellement de l'étranger. Dans leur rapport d'avril 1965 sur les perspectives d'approvisionnement de la Suisse en électricité, les dix grandes entreprises électriques suisses sont d'avis qu'à long terme, l'avenir de l'économie électrique

appartient dans notre pays, aux usines atomiques, mais qu'il serait indiqué de construire quelques usines thermiques conventionnelles jusqu'à une puissance totale de 900 mégawatts environ, ce qui fait trois usines de 300 mégawatts.

POINT DE RAISON POUR QUE LES TROIS USINES SOIENT CONSTRUITES PRES DE CRESSIER

Leur conception s'est ainsi rapprochée sensiblement de celle du Conseil fédéral. Il n'y a toutefois aucune nécessité économique de concentrer au voisinage des trois lacs du pied du Jura plusieurs usines thermiques conventionnelles parce qu'une raffinerie de pétrole est en construction dans cette région.

La question de M. Baechtold avait la teneur suivante :

La population du Seeland bernois est alarmée par des rumeurs selon lesquelles on se proposerait, en rapport avec la raffinerie de Cressier, de construire trois usines thermiques fonctionnant à l'huile lourde. Il s'agit d'u-

sinés qui seraient établies sur le sol fribourgeois, neuchâtelois et bernois... etc...

N.d.l.r. : On ne voit pas en effet comment ceux qui sont intéressés, notamment à la raffinerie de Cressier, pourraient justifier la création de trois nouvelles usines thermiques alors même que les autorités fédérales ont, à l'époque, longtemps retardé l'édification de l'unique usine romande de Chavalon. Il est vrai que ce sont précisément les actuels supporters de ces nouvelles usines qui avaient incité nos autorités à se montrer particulièrement exigeantes envers celle de Chavalon dans l'espoir de rendre, d'emblée, impossible sa construction.

De toute façon — il faut le dire bien haut aujourd'hui — le retard consécutif à ces ennuis et qui n'a pas permis à Chavalon de s'édifier deux ans plus tôt a été prépondérant quant à l'exploitation déficitaire des Raffineries du Rhône.

Là aussi, nos autorités doivent prendre leur part de responsabilités.